

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE BIBLIOTHECAIRES

LE LIVRE EN  
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Mémoire présenté

par

Abdou Karim DIALLO

Sous la direction de

Mr. J-R FONTVIEILLE

18ème Promotion

1982



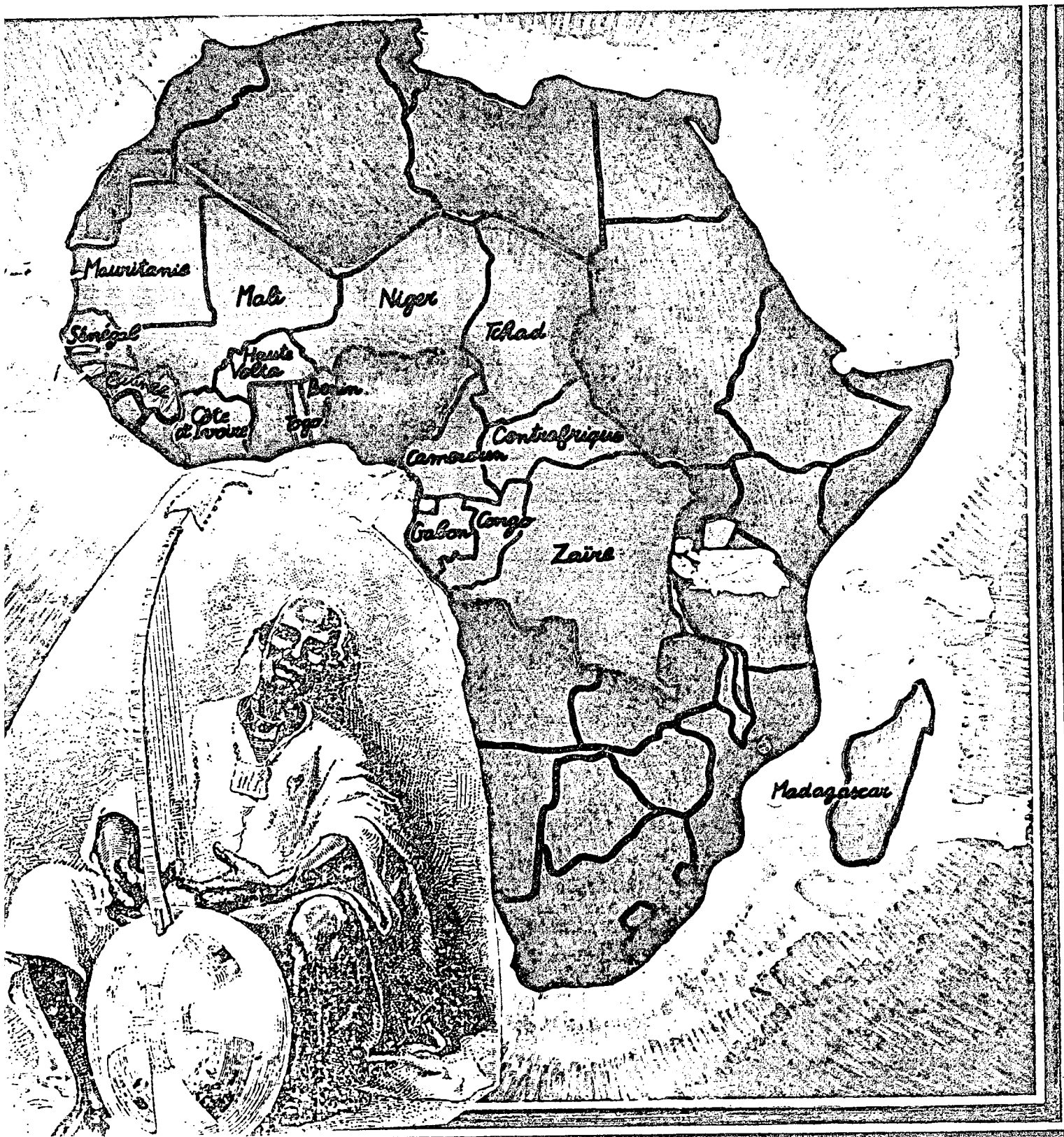
1982/21

DIALLO (Abdou Karim).- Le Livre en  
Afrique noire francophone : mémoi-  
re/présenté par Abdou Karim Diallo;  
sous la direction de Jean-Roger Font-  
vieille...- Villeurbanne : E.N.S.B.,  
1982.- 88 f.; ill. ; 30cm.

Livre, Afrique noire francophone  
Afrique noire francophone, livre  
Voir aussi : au nom de chaque pays

Le développement du livre africain  
n'est possible que par l'implantation  
d'une structure d'édition et de com-  
mercialisation adéquate, par l'exploit-  
ation des sources orales et par une  
politique de promotion culturelle axée  
sur les médias et des manifestations  
culturelles variées.

# LE LIVRE EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE



## AVANT - P R O P O S

Nous aurions voulu rendre ce travail plus concret en particulier, le chapitre consacré aux Traditions Orales. L'éloignement a rendu le contact et la correspondance avec des spécialistes de la question, très difficiles. Ainsi, nous avons manqué d'exemples pour illustrer la typologie des Sources orales. Nous estimons cependant la nécessité de la chose afin de rendre la voie praticable aux bibliothécaires-documentalistes qui sont plus praticiens que théoriciens.

Nous reconnaissons par ailleurs le déséquilibre de cet ouvrage en ne faisant pas allusion à certains pays de notre champ d'investigation, comme la Mauritanie, la Guinée, etc... La collecte de documents sur leurs structures éditoriales et de commercialisation de livres a été difficile.

Du reste, il faut le dire, ce travail n'aurait pas été possible sans l'aide de Mr. J-R. FONTVIEILLE, notre directeur de mémoire, de Mr. MERLAND, directeur de l'E.N.S.B., et de Mr. D.H. ZIDUEMBA, IFAN Dakar. A tous nous exprimons notre gratitude.

Nous remercions également Mme DIOP, Melle ALBERTINI aux Editions Présence Africaine, et Mr. P. MERAND aux Editions Karthala pour les informations qu'ils nous ont généreusement données

Enfin et surtout, aux PERES MARISTES, qui nous ont traités avec beaucoup plus de réponses et de sensibilités, toute reconnaissance.

A. Karim DIALLO

## I N T R O D U C T I O N

Du 18ème au 19ème siècle, l'idée de garder les populations colonisées dans un état de domination politique absolu avait hanté le colonisateur français en Afrique. L'idée d'une domination culturelle par l'alphabétisation est surtout née après la deuxième guerre mondiale. En effet, jusqu'en 1957, c'est-à-dire à la veille des indépendances, il n'existait en Afrique occidentale française que :

- 2006 écoles primaires (la plupart étant des écoles de 1 à 2 classes).

- 65 écoles secondaires réparties surtout entre la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, la Guinée.

- 28 écoles techniques réparties entre le Mali (ancien Soudan), la Guinée, la Côte-d'Ivoire.

- Pas d'université, exceptée le Centre d'Enseignement supérieur de Dakar, fondé en 1950.

Par ailleurs, il faut noter que, d'une part l'infrastructure scolaire était plus dense dans les régions côtière (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Guinée, Dahomey, etc...) et, d'autre part dans tous les pays, elle était presque inexistante dans les zones rurales. Au moment des indépendances des états de l'A.O.F., pour une population de 30 millions, le nombre d'enfants de 10 à 14 ans étaient de 3,5 millions dont 0,8 million seulement scolarisés.

L'ancienne métropole pérennise sa présence par l'implantation de l'industrie du livre gérée par les intermédiaires placés par des maisons métropolitaines. Ainsi, le colonisateur pouvait s'assurer le monopole de l'édition et de la distribution du livre sur les colonies. On défendra le privilège du français comme langue unificatrice; la formation de papèteries industrielles furent retardées, et jusqu'en 1964, l'Afrique ne produisait pas de papier. Les bibliothèques étaient inexistantes et limitées à des armoires de bureau ou d'écoles. Les Bibliothèques de Saint-Louis du Sénégal créées au 18ème siècle et les Centres IFAN étaient ouverts pour les Européens.

L'époque des indépendances apporta une prise de conscience de la valeur culturelle de la lecture et la nécessité de se doter des outils nécessaires au développement des structures bibliologiques.

Cependant, l'indépendance a-t-elle apporté le salut dans le domaine du livre et de l'information en général? Des préoccupations agricoles d'industrie alimentaire; les aléas naturels tel que la sécheresse qui sévit et persiste depuis plus de 10 ans, le livre-objet étranger à l'environnement quotidien de l'africain, constituent autant d'obstacles au cours normal du développement et de la promotion du livre africain que nous nous proposons d'étudier.

\*  
\* \*

*... livres disponibles par Hans ZELL, 2<sup>e</sup> éd.*

Tableau établi à partir de :  
 - Publishers' international directory, München, K.G.Saur, 1980  
 - World guide to libraries, München, K.G Saur, 1980  
 - Répertoire international des librairies de langue française, Paris, Cercle de la librairie, 1980  
 - Répertoire de la presse et du livre en Afrique.

PAYS	EDITIONS				LIBRAIRIES			BIBLIOTHEQUES			
	Total	gouvernement	Université + Z. de Recherche	Maisons Commerciales	Total	Capitales	Provinces	Total	B. Université <small>(11.000.000.000)</small>	B. Publique	B. Spéciale
DENIN	9	2	4	3	16	10	6	15	2	5	8
CAMEROUN	40	11	13	16 *	42	31	11	54	13	11	20
CENTRAFRIQUE	5	3		2	12	7	5	10	4	1	5
CONGO	7	3	3	1	21	10	11	18	4	4	10
COTE D'IVOIRE	33	10	12	11 *	54	40	14	45	11	6	28
GABON	8	5	1	2	12	8	4	22	5	5	12
GUINEE	4	4			2	2		7	1	2	4
HAUTE-VOLTA	4	2		2	17	11	6	17	4	4	9
MADAGASCAR	38	12	6	14 *	31	16	15	34	7	8	19
MALI	7	6		1	7	4	3	23	3	4	16
MAURITANIE	4	2		2	7	6	1	11	2	4	11
NIGER	9	3	4	2	5	4	1	11	4	2	5
SENEGAL	48	22	14	12 *	25	17	8	57	16	15	26
TCHAD	5	4	1		11	7	4	14	4	2	8
TOGO	15		11	4	11	10	1	20	6	5	9
ZAIRE	67	11	33	23 *	24	18	6	94	25	26	43

CHAPITRE I

PROFIL DE L'EDITION AFRICAINE

---



LE PROFIL DE L'EDITION AFRICAINE

Le tableau I établi à partir de la <sup>h</sup>synthèse des données des répertoires bibliographiques :

- livres africains disponibles par Hans Zell, 2ème édition.
- Publishers' international directory. Munich, K.G. Saur, 1980.
- Répertoire de la presse et du livre en Afrique.
- Répertoire international des librairies de langue française. Paris, Cercle de la Librairie, 1980.
- World Guide to libraries. Munich, K.G. Saur, 1980.

montre à titre indicatif la nette infériorité des maisons commerciales par rapport aux maisons gouvernementales et d'instituts de recherche. Ainsi, il faut noter que ces maisons commerciales englobent les éditions privées (peu nombreuses) proprement dites, les librairies, agences de publicité, des imprimeries privées et autres sociétés qui publient occasionnellement des livres. Ces considérations ont donc contribué à gonfler les données statistiques. Ainsi, en dehors du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire, de Madagascar, du Sénégal et du Zaïre qui se sont imposés à l'échelon international par la quantité et la qualité de leurs productions, partout ailleurs en Afrique noire francophone, la production industrielle de livres autochtones

est quasi nulle. Les instituts de recherche, les universités, et les éditions gouvernementales (les imprimeries nationales, les ministères, organismes d'Etat...) fournissent la plus grande partie de la production nationale.

Le recul de l'analphabétisme augmente le besoin de l'Afrique en papier. Or, cette partie du globe fabrique peu de papier, bien que certaines régions telles que la Côte-d'Ivoire, et le Gabon soient des zones forestières. La plupart de ces régions où le papier manque souffrent aussi d'un problème de devises. Ainsi, un des principaux obstacles à la production locale de livres à un prix convenable au pouvoir d'achat des africains, est encore l'implacable pénurie de papier d'impression. Cet état de fait continue de rendre les pays d'Afrique noire francophone dépendants des fournitures et dons de l'étranger pour arriver à bout de leurs besoins en papier. Certains pays, comme le Sénégal essaie d'encourager une politique de lutte contre cette situation alarmante. En effet, vient d'être créée la "Papéterie de l'Union, 60, rue Escarfait, Dakar", société à responsabilité limitée, ayant pour objet dans la République du Sénégal et dans tous les Etats de l'Afrique de l'Ouest :

- la fabrication et la vente du papier

- la création, installation, acquisition, location et exploitation de toutes les maisons de commerce, usines ou établissements pour la fabrication et vente du papier.

- toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, financières ou autres pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social.

Les remèdes à apporter à la pénurie ne devraient pas seulement consister à offrir des facilités de crédit à long terme par les gouvernements, mais aussi porter sur l'application de certaines mesures d'utilisation parcimonieuses opportunes pour économiser le papier à écrire et à imprimer. Il conviendrait donc de réduire le nombre de manuels et de pages chaque fois que cela est possible, d'éviter de modifier trop fréquemment les programmes scolaires, et d'encourager la vente des livres d'occasion.

L'une des conséquences de la lacune en papier est le sous-développement de l'Afrique en imprimeries et maisons d'édition, donc de la production documentaire. Une étude de l'Unesco à la Conférence d'Accra révèle que pour une population représentant 9,4% de la démographie mondiale, l'Afrique ne produit que 1,5%. On comptait alors pour l'ensemble des pays d'Afrique noire francophone 5 titres par millions d'Habitants. La production s'est développée depuis la naissance de quelques maisons d'éditions locales. En 1976, la Côte-d'Ivoire annonce 395 titres, Madagascar 190 en 1974, le Mali donne 42 pour l'année 1975. La moyenne des tirages a atteint 27 en 1975. Le livre africain devient de plus en plus une réalité. Il commence à pénétrer dans les foyers africains surtout avec les manuels scolaires. L'ascension de la promotion du livre ne se remarque pas seulement chez des éditeurs locaux, mais également chez bon nombre de jeunes maisons implantées en France, et qui s'emploient inlassablement en faveur du livre africain.

A) - LES MAISONS D'EDITION EN AFRIQUE :

1) - Les éditions CLE de Yaoundé ont été la première maison d'édition africaine établie sur le sol afri-

cain. C'est en 1963 que les églises protestantes hollandaises (Brood voor Het Hart) et allemandes (Evangelische Zentralstelle) des pays africains ont financé conjointement cet établissement. Le Centre de Littérature Evangélique devait permettre aux auteurs africains qui ne trouvaient pas d'éditeurs ailleurs de se faire entendre. Il voulait fournir de la lecture à tous et pour tous en publiant des livres de religions, des manuels scolaires et techniques, des pièces de théâtre, des poèmes, romans et des récits inspirés des réalités socio-culturelles des africains. La politique de CLE consistait à mettre à la disposition de chaque catégorie de lecteurs des collections très accessibles par son contenu et son prix modique. Des collections destinées à des lecteurs peu alphabétisés dépassaient rarement 60 pages et 300 francs CFA. Les éditions de Yaoundé ont publié plus de 121 auteurs dont certains sont devenus des classiques de la littérature africaine de langue française : Henri LOPES, Francis BEBEY, et Guy MENGA, tous les trois sont des lauréats du Grand Prix de l'Afrique noire (cf. Chapitre V.1). CLE a imprimé plus d'un million de livres et des tirages dépassant 100 mille exemplaires. Nous pouvons compter parmi ces principales collections :

- "Romans, récits, nouvelles", s'adresse à un public avancé dans la compréhension de la langue française.

- "Poésie".

- "Etudes et Documents" destinée aux africanistes et chercheurs

- "Culture et tradition".

- "Art et Plaisir".

- "Sciences".

- "Collection Point de Vue" permet aux intellectuels de s'exprimer par des essais.

- "Pour Tous" s'adresse aux masses qui savent juste lire (livres de 64 pages).

Les produits du Centre de Yaoundé sont diffusés par des librairies de la place au Congo, Gabon, Tchad, Centrafrique, par l'Harmattan, Présence Africaine, NEA, Maspéro, La Librairie protestante en France.

Pourtant, l'édition CLE connaît depuis 1974 des difficultés financières inhérentes à l'augmentation du prix du papier, des tarifs postaux... Pour surmonter ces situations, CLE multiplie ses co-éditions avec les NEA en particulier pour les livres d'enfants de 5 à 15 ans : "Bibliothèque", "Afrique-Jeune", etc... Aussi, des subventions provenant de l'Agence de Coopération culturelle et Technique et du Fonds d'Aide de coopération sont versées à CLE afin de pouvoir continuer son entreprise.

## 2) - Les Nouvelles Editions Africaines :

Elles sont le fruit de l'Année Internationale et créées sous l'impulsion du gouvernement du Sénégal. Aujourd'hui, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire et le Togo se partagent à 20% chacun une partie des capitaux, l'autre partie est détenue par des partenaires en France, en l'occurrence, Fernand Nathan, Edicef-Hachette, Istra et

# Les Nouvelles Editions Africaines

## catalogue des publications 1980

Document n°1

### SOMMAIRE

#### JEUNESSE

— Livres pour enfants .....	59
— Bandes dessinées .....	62
— Aventures .....	62

#### SCOLAIRE

— Enseignement primaire .....	63
— Enseignement secondaire .....	69

A PARAÎTRE .....	81
------------------	----

DIFFUSION .....	83
-----------------	----

LISTE ALPHABÉTIQUE DES TITRES .....	89
-------------------------------------	----

DISTRIBUTION .....	99
--------------------	----

#### LITTÉRATURE

— Romans .....	10
— Récits .....	16
— Nouvelles .....	17
— Itinéraires .....	19
— Biographies .....	19
— Théâtre .....	20
— Poésie .....	21
— Essais .....	25
— Traditions orales .....	28
— Bibliographies <i>x</i> <i>(Bibliographie générale de l'Afrique / P. Bessou)</i> .....	28
— Disques <i>caution N.E.D./R.F.Z./C.E.</i> .....	29
— Club Afrique Loisirs, diffuse la revue mensuelle "L'Incestralité" <i>compte 20 titres</i> .....	

#### HISTOIRE

— Essais .....	33
— Grandes Figures Africaines .....	35

#### ETUDES ET DOCUMENTS

— Philosophie .....	43
— Théologie .....	43
— Sociologie - ethnologie .....	44
— Linguistique - langues .....	45
— Sciences .....	46
— Sciences de l'éducation .....	46
— Sciences politiques .....	46
— Droit .....	47
— Economie .....	50
— Comptabilité .....	52
— Fiscalité .....	52
— Arts .....	55
— Biographies et citations .....	56
— Sport et vulgarisation .....	56
— Guides .....	57

et Présence Africaine. Actuellement, des négociations sont en cours pour l'intégration du Mali dans la société. La politique des NEA est de promouvoir la culture négro-africaine et sa littérature, la recherche scientifique en Afrique. Elles se veulent être le lieu privilégié de la publication, par-delà les origines raciales et géographiques de leurs auteurs (Afrique ou Europe...), des ouvrages susceptibles d'enrichir le patrimoine culturel et scientifique de l'Afrique et de l'Humanité. Les ouvrages de NEA sont destinés à toute catégorie de lecteurs : de l'universitaire au titulaire du Certificat d'études primaires. La politique culturelle de cette maison vise à stimuler la créativité et à apporter au lecteur africain des éléments d'instruction, de réflexion, mais aussi une lecture de divertissement. Elle pratique le "rewritting" pour permettre aux hommes qui ont une riche expérience de la vie de s'exprimer.

Nous pouvons citer à titre d'exemple : "25 ans d'escaliers ou la vie d'un planton" de Seydou TRAORE qui a bénéficié déjà d'une 2ème édition et fut le best-seller des années 1979.

Le catalogue des publications NEA présente plusieurs rubriques et collections (cf. document n°1). Le fonds scolaire représente 80% de la production globale, la littérature générale 20%. L'effort mené en direction du livre scolaire permet aux NEA de couvrir les besoins de toute l'Afrique de l'Ouest francophone. Pour la diffusion de manuels scolaires, les NEA bénéficient de la sollicitude de la Coopération française en ce qui concerne les appels d'offres.

Document n°2

# CLUB AFRIQUE LOISIRS

Les Nouvelles Editions Africaines  
10, rue Assane Ndoye - B.P. 260 - DAKAR  
15, Av. Noguès - 01 B.P. 3525 ABIDJAN 01  
239, Boulevard Circulaire - B.P. 4862 - LOME

## BON DE COMMANDE

1<sup>er</sup> Avril - 1<sup>er</sup> Septembre 1980

Date de la commande .....  
Librairie .....  
N° ..... Rue ..... B.P. ....  
Ville ..... Pays .....  
Domiciliation bancaire .....

Cachet du Libraire

Parution : 1<sup>er</sup> avril 1980

CODE	TITRES	AUTEURS	QUANTITE	PRIX C.F.A.
AL 001	Batouala	René Maran	..... ex.	1.900 F
AL 002	L'aventure ambiguë	Cheikh A. Kane	..... ex.	1.900 F
AL 003	Le vieux nègre et la médaille	Ferdinand Oyono	..... ex.	1.900 F
AL 004	Contes et Lavanes	Birago Diop	..... ex.	1.900 F

Parution : 15 mai 1980

AL 005	La plaie	Melick Fell	..... ex.	1.900 F
AL 006	Opinions d'un nègre	Bernard Dadié	..... ex.	1.900 F

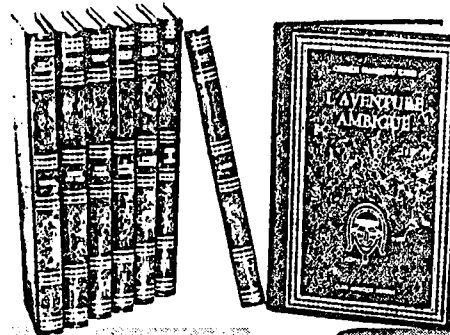
Parution : 1<sup>er</sup> juillet 1980

AL 007	La montagne ensorcelée	Jacques Roumain	..... ex.	1.900 F
AL 008	Chemin d'Europe	Ferdinand Oyono	..... ex.	1.900 F

Parution : 1<sup>er</sup> septembre 1980

AL 009	Le blanc du nègre	Mbaye G. Kébé	..... ex.	1.900 F
AL 010	La nouvelle romance	Henri Lopes	..... ex.	1.900 F

Document n°1



### LES MEILLEURS LIVRES...

- Les chefs d'œuvre des plus grands auteurs africains : Birago DIOP, Ferdinand OYONO, Bernard DADIÉ, Cheikh Hamidou KANE, René MARAN et bien d'autres.
- Des livres magnifiquement reliés qui constitueront une prestigieuse bibliothèque d'œuvres classiques et contemporaines.

### ... AU MEILLEUR PRIX

- 10 à 25 % moins cher qu'un ouvrage broché ordinaire.
- Moins cher, si l'on tient compte de tous les avantages club qui représentent une remise de 40 % par rapport au prix de vente brut.

### ET TOUS LES AVANTAGES CLUB

- Un cadeau de bienvenue : dès votre premier achat vous recevez un livre gratuit.
- Des cadeaux de fidélité : pour quatre livres achetés en une ou plusieurs fois, vous aurez automatiquement droit à un livre-club gratuit.
- Un abonnement gratuit au journal « Livres d'Afrique » qui fait de vous un lecteur parfaitement informé.

## CONDITIONS DE VENTE AUX LIBRAIRIES

- Modalités : achat ferme sans possibilité de retour
- Remise de base : 30 %
- Sur-remise : 2 à 8 % en fonction des quotas
- Remise totale : 30 à 38 %
- Règlement : traite acceptée à 120 jours (conditions valables jusqu'au 28 Février 1981)
- Livraison : gratuite pour Abidjan, Dakar et Lomé
- Expédition : franco (par voie de surface) pour les commandes supérieures à 100 exemplaires. A la charge du libraire pour les commandes inférieures à 100 exemplaires (tous titres confondus)
- Cadeaux de bienvenue : Commande de départ, assortiment de 1 livre gratuit pour 4 livres commandés. Réassort : 1 livre gratuit par demande d'adhésion
- Cadeaux de fidélité : 1 livre gratuit pour 4 livres commandés
- Matériel de club : blocs de demande d'adhésion, cartes d'adhérents (gratuits)
- Matériel publicitaire : fourni gratuitement par le Club (journal du Club « Livres d'Afrique », présentoirs, autocollants).



Comme sa consœur CLE, NEA compte beaucoup de titres primés (voir Chapitre V.1). Pour sensibiliser les lecteurs africains à l'importance du livre, la maison de Dakar fait de l'animation culturelle autour de ses produits. En effet, Roger DORSINVILLE (\*), directeur littéraire des NEA à Dakar et écrivain célèbre a donné avec l'éloquence du cœur, au nom de sa maison, plusieurs conférences, à la télévision, à la radio, dans les écoles scolaires et centres culturels. En mars 1981, en collaboration avec CLE et Présence Africaine, NEA a inauguré au Théâtre SORANO à Dakar, une grande exposition et signature de livres avec la participation majoritaire des auteurs des trois établissements.

Restant conscient que l'acte d'achat du livre n'est pas suffisamment ancré dans les moeurs africaines, NEA/CLE créent le CLUB AFRIQUE LOISIRS pour répondre au besoin de lire qui existe malgré tout. Cette belle initiative permet pour une somme de 1900 F CFA d'acquérir sous une reliure cuir, les classiques de la littérature négro-africaine. "Club Afrique Loisirs" propose à son public, pour son premier lancement, la collection "Ecriture africaine" qui compte déjà 10 titres. (cf. document n°2).

### 3) - Autres éditions en Afrique :

En dehors des deux grandes maisons que nous venons d'étudier, qui, par leur structure et leurs activités tiennent les rênes de l'édition en Afrique, il existe bon nombre de "petites" sociétés locales qui méritent d'être citées.

En effet, déjà 1961, lendemain des indépendances, Hatier créa en Côte-d'Ivoire, le Centre d'Édition et de Diffusion Africaine (CEDA). Elle avait alors pour mission de publier des manuels scolaires et les œuvres d'écrivains africains francophones. Elle fut la première entreprise à bénéficier de la collaboration d'éminents universitaires, en l'occurrence Joseph KI-ZERBO (\*), A. Moctar MBOW (\*) qui dirige encore la collection d'histoire africaine. En inaugurant la collection "Monde noir poche", dirigée par Jacques CHEVRIER (\*), la coédition CEDA, OEDAF à Kinshasa, LEA à Douala et Hatier à Paris réussit une belle réalisation, au format de poche pratique et n'excédant point 150 pages. Cette collection compte bon nombre de titres d'écrivains populaires : parmi lesquels "Le Coiffeur de Kouta" de Massa M. DIABATE, "Le Fort maudit" de Nafissatou DIALLO, "Les Fresques d'Ebinto" de Amadou KONE, etc...

Le Zaïre est, comme le laisse voir notre tableau I, le pays qui compte le plus de sociétés d'édition. Ce vaste territoire de 2.345.000 km avec ses 24.900.000 habitants, veut incarner le leadership africain de la révolution culturelle et de l'endogénéité. Sa production à l'instar de tous les pays d'Afrique noire francophone est principalement assurée par les instituts universitaires. Les Presses Universitaires du Zaïre ont une notoriété pour leurs critiques sur la littérature africaine qu'elles livrent au public national et international. Son catalogue compte actuellement près de 100 titres. Il faut noter que ce grand pays est parti avec un handicap dans le domaine de la littérature. La période coloniale n'avait pas favorisé l'enseignement du français et les problèmes politiques de la période post-coloniale ont obligé les intellectuels à attendre longtemps avant de prendre la plume. Les débuts de la littérature zaïroise sont marqués par des romans-légendes :

"Ngando, le crocodile" de Paul LOMAMI-TSHIBAMBA, publié en 1948 à Bruxelles chez les éditions Georges-Denys, et "L'échelle de l'araignée" de A.R. BOLAMBA, publié en 1945 à Elizabethville, aux éditions la Voix du Congolais.

Actuellement, le Zaïre paraît bien décidé à combler son retard; plusieurs éditeurs sont installés à Kinshasa et à Lumumbashi, encourageant des vocations littéraires. Parmi ceux-ci, on compte : les éditions Mont-Noir (1972), initiées par un prêtre belge et dirigées par le célèbre poète-romancier Y. MUDIMBE (\*), les Editions Okapi, les Presses africaines qui publient des livres d'intérêt général et des romans, les éditions Congolia, les éditions de la Grue Couronnée, les Editions Ngongi, le Centre Protestant d'Edition et de Diffusion qui est pris en charge par l'Eglise est très actif dans le domaine de la littérature et collabore avec le Centre Africain de Littérature pour l'Afrique Francophone pour sortir des livres d'auteurs Zaïrois en Collection bon marché. Les éditions Saint-Paul du Zaïre se distinguent par ses publications non seulement en langue française mais aussi en langues Kiswahili et Lingala. Toutes ces sociétés Zaïroises n'ont pas encore de catalogue fourni, car elles sont jeunes et ne fonctionnent que sur leurs propres moyens. Cependant, elles ont fait connaître plus de 80 auteurs locaux.

Au Madagascar, les éditions se caractérisent par les publications essentiellement en langue malgache. "Trano Printy Loterana" pris en charge par l'église luthérienne a inscrit à son programme la production d'ouvrages éducatifs et religieux en langue malgache. Quant aux éditions Takariva et Ambozontany, elles créent aussi des romans et livres d'intérêt général en langue française.

Le tableau I indique des chiffres très faibles pour les autres pays : Bénin = 3, Centrafrique = 2, Gabon = 2, Guinée = 0, Mali = 1, Mauritanie = 2, etc... En effet, excepté le Mali qui a créé un département d'édition au sein de la Librairie Populaire du Mali, les autres ne produisent presque pas d'ouvrages autochtones, à part les publications d'instituts universitaires ou gouvernementaux. L'Etat ou l'Eglise constituent dans tous les cas les seules sources de développement des maisons d'éditions en Afrique noire francophone.

B) - LES EDITEURS DE LIVRES AFRICAINS EN FRANCE :

Nous ne pouvons plus tenir rigueur de la définition donnée au préalable du livre africain comme étant : "un livre créé par un africain, et publié sur le sol africain". Car, en effet, il existe maints éditeurs implantés en France (souvent plus anciens que les maisons africaines) et qui ont toujours opté pour la promotion du livre africain.

"Présence Africaine" serait un cas spécial, bien qu'ayant ses racines à Paris, depuis les années 40, elle reste par ses initiateurs et ses activités une société typiquement africaine. Elle a lancé les plus grands écrivains de la littérature négro-africaine depuis les apôtres tels que W.E. Du Bois avec "Ames Noires", L.G. DAMAS, A.CESAIRE, L.S. SENGHOR, jusqu'aux plus jeunes et brillants écrivains : Massa M. DIABATE, A. FANTOURE, M. WARNER-VIEYRA, etc... Présence Africaine, créée depuis une trentaine d'années vit toujours sur ses propres moyens. Elle ne bénéficie jamais de subventions d'état ou d'organisme, et pratique rarement la coédition avec d'autres

organismes. Cette situation rend les productions de "Présence Africaine" beaucoup plus chères que celles de son homologue les NEA, et sont ainsi d'un accès plus difficile à un africain moyen.

Le catalogue de la maison de la Rue des Ecoles compte quelques centaines de titres répartis en plusieurs collections "Essais", "Poésie", "Histoire-Culture-religion-Civilisation", "Théâtre", "Romans", etc... Après avoir été la première maison d'édition à publier des livres de poche en Afrique, "Présence Africaine" vient de mettre en circulation la collection "Jeunesse". Cette collection s'adresse aux jeunes de 11 à 16 ans. Elle livre des textes de lecture aisée et attrayante inspirés par les hommes, les événements et les choses du Monde noir. Bernard DADIE, Boubou HAMA, William SASSINE ont déjà publié dans cette nouvelle initiative, respectivement "Contes de Koutou as-Samala", "Izé gani" et "L'Alphabète".

L'apparition des nouvelles sociétés d'édition en Afrique ne semble pas du tout affecter la maison de Paris. Elle continue de recevoir près de 200 manuscrits par an sur lesquels elle opère une sévère sélection (de 30 à 40 titres). Aussi, faudra-t-il noter que malgré son éloignement, "Présence Africaine" diffuse 80% de ses ouvrages vers le continent noir. L'effort d'être plus présente en Afrique se concrétise. Le principe de création d'une annexe de la "Maison Présence Africaine" à Dakar est acquis. Le terrain où elle sera construite a été donné par le gouvernement du Sénégal. Cette annexe sera entre autre, un centre d'animation culturelle dont l'objet sera de faire fonctionner la "Bibliothèque générale des peuples et civilisations noires", d'accueillir les organi-

sations dont le but est la défense et l'illustration de la culture et de la civilisation négro-africaines (le Festival des Arts nègres, la Société Africaine de la Culture, l'Union des écrivains noirs, la Journée des peuples noirs, etc...), d'accueillir les professeurs, chercheurs et étudiants dont les travaux portent sur la culture négro-africaine.

L'action historique de "Présence Africaine" sera renforcée par la création, jour après jour, de nouvelles sociétés. En 1975, l'Harmattan, à la fois maison d'édition et librairie voit le jour au 18, rue des Quatre-Vents à Paris. Son objectif, encourager la création et la diffusion par et sur les africains. L'Harmattan publie actuellement plus de 50 titres par an. Il a lancé la collection "Quatre-Vents" consacrée aux rapports de l'Occident avec le Tiers Monde, la collection "Encres noires", basée sur la littérature africaine. Dans cette dernière collection, sont publiés des auteurs chevronnés comme Roger DORSINVILLE avec "Renaître à Dendé", Cyriaque Yaboucko avec "Crépuscule et défi", et "Le Guide de littérature africaine", outil bibliographique qui a sa place dans toute bibliothèque africaine. Les ouvrages de l'Harmattan sont diffusés presque partout en Afrique noire francophone : en Afrique centrale, la diffusion est assurée par la maison CLE, et par lui-même en Afrique Occidentale. A ce titre, il fut confronté à des problèmes d'envois de colis, de paiement de factures et est très réfractaire à des situations politiques instables.

En 1980, sont nées de la scission de l'Harmattan, les Editions Karthala. L'Afrique noire, à l'évidence est l'un des champs d'intervention préférés

de cette jeune équipe de cinq personnes très dynamiques. Son ambition est d'aider à faire connaître "l'Afrique noire qui continue de souffrir d'une sous-information et il y est urgent de promouvoir une vision renouvelée des problèmes qui l'agitent et réfléchir avec lucidité sur les changements qui s'opèrent". (1)

Karthala semble bien poursuivre cet idéal, car, elle a publié déjà 12 auteurs africains et lancé "Lettres noires", la "Collection "Les Afriques" traitant de la vie politique, sociale et culturelle de l'Afrique, la "Collection "Hommes et Sociétés" axée sur l'histoire, l'anthropologie et les Sciences politiques et économiques. Les ouvrages de cette collection sont le fruit des recherches universitaires (thèses réécrites), des enquêtes réalisées sur le terrain, des colloques scientifiques, etc... Les Centres de Recherches ou Institutions universitaires collaborent à la publication de cette collection scientifique. En plus des activités éditoriales de la maison, Karthala s'attèle à la publication de la revue trimestrielle "Politique Africaine".

Comme son homologue l'Harmattan, les éditions Karthala assurent elles-mêmes la diffusion et la distribution de ses ouvrages. Les problèmes de devises empêchent la circulation de ses livres en Guinée et au Zaïre. L'enclavement des pays comme le Mali et la Haute-Volta, etc..., réduit les échanges à de simples ventes par correspondance.

L'action gracieuse menée en faveur du livre africain et de la littérature s'élargit. Karthala a créé une structure de formation (le Centre d'Etudes de

(1) - Editorial du Catalogue Karthala, printemps 82, p.8.



Editions **KARTHALA** Diffusion

22-24, boulevard, Arago 75 013 Paris. Tél. 331 15 59

V/ref.

Paris, le 14 MAI 1982

Madame, Monsieur,

Les Editions KARTHALA vont bientôt fêter leur deuxième anniversaire.

Nous serions heureux de vous associer à ce moment privilégié.

Notre spécificité est maintenant bien établie : nous voulons fournir une information sérieuse et variée sur l'Afrique, l'Océan Indien et les Caraïbes. Plus récemment, nous avons ouvert notre champ d'activités à l'Amérique latine.

Plusieurs auteurs seront présents pour répondre à vos questions ou vous apporter des informations complémentaires.

Nous dresserons un bilan de notre action de formation destinée en priorité aux bibliothécaires. Plusieurs stages d'initiation aux littératures africaine et antillaise ont été organisés. Les animateurs de ces stages seront présents également.

Ce serait donc avec plaisir que nous vous accueillerions à un apéritif qui aura lieu à proximité de nos locaux :

20, rue des Tanneries  
75013 PARIS

(Métro : Glacière)

JEUDI 10 JUIN 1982 de 16H30 à 19H00.

Dans l'attente de vous rencontrer,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

KARTHALA

R.S.V.P. au 331.15.59

Document n°3



# Lettres Noires

## CONTES HAOUSSA DU NIGER

Jacques PUCHEU

Bien plus que des histoires pour enfants, ces contes apportent un éclairage très intéressant sur les mœurs du passé : conception du pouvoir, de la hiérarchie, vie familiale et conjugale, morale, rapports entre les peuples... Mais bien plus encore ils sont les projections utopiques des idéaux et de l'inconscient haoussa.

188 pages, 49 F.

## LE BAL DES CAÏMANS

Yodi KARONE

Un matin, dans une ville africaine, la radio invite la population à assister à une exécution... Un roman hélas trop vrai encore qui décrit avec force l'autopsie d'un procès politique.

252 pages (12,5 x 19 cm), 49 F.

## SOIRÉES AU VILLAGE, CONTES DU CAMEROUN

Gabriel E. MFOMO

L'Afrique est un véritable puits de contes ; autrefois, ils se transmettaient de générations en générations au cours de soirées animées. De nos jours, la jeunesse africaine préfère écouter des disques ou de la musique moderne. C'est pour éviter leur évanouissement dans la nuit de l'oubli que l'auteur a recueilli puis traduit en français certains épisodes de cette tradition orale.

138 pages (13 x 20 cm), 42 F.

PRIX BROQUETTE-GONIN DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 1981

## DIVERS AFRIQUE-ANTILLES

### FEMMES ET MULTINATIONALES

Andrée MICHEL (sous la direction de)  
— en coédition avec l'Agence de  
Coopération Culturelle et Technique.

Si les femmes sont encore largement exclues des pouvoirs traditionnels, elles le sont encore plus des nouveaux pouvoirs des entreprises et banques multinationales.

Écrit par des femmes, dont plus de la moitié sont originaires du Maghreb ou d'Afrique Noire, cet ouvrage analyse les différentes faces de la situation, s'appuyant sur la description de nombreux cas.

308 pages (13,5 x 21,5), 64 F.

### INITIATION A LA LINGUISTIQUE AFRICAINNE PAR LES LANGUES DU MALI

A.C.C.T.-D.N.A.F.L.A.

96 pages (13,5 x 21,5 cm), 42 F.

### LA QUESTION PEULE

Alain ANSELIN

128 pages (13,5 x 21,5 cm), 45 F.

### LA CHASSE AU RACON

Max JEANNE

200 pages (13 x 20 cm), 49 F.

### CULTURE ET POLITIQUE EN GUA- DELOUPE ET MARTINIQUE

En coédition avec le journal *Alizés*  
(13,5 x 21,5), 96 pages, 25 F.

## Stages d'initiation à la littérature africaine et antillaise

*Initiement à nos jours de nos jours*

Dans le prolongement de ses activités d'édition centrées sur l'Afrique et le Monde Noir, KARTHALA a créé une structure de formation qui permet de « faire le point » sur certains aspects de la culture négro-africaine.

Le CEFRA (Centre d'Études, de Formation et de Recherche Appliquée) a pour but de sensibiliser les professionnels du livre, les enseignants et les particuliers à la littérature africaine et antillaise.

Plusieurs stages ont déjà eu lieu, soit au sein d'associations ou d'entreprises, soit à KARTHALA : ils regroupaient essentiellement des bibliothécaires et des enseignants.

Pour plus de précisions sur les activités du CEFRA, n'hésitez pas à nous téléphoner au 331.15.59.

## DIFFUSION

DOCUMENTS D'HISTOIRE ANTILLAISE ET GUYANAISE  
(1814-1914) (16 x 24), 324 p., 78 F.

Jacques ADELAÏDE-MERLANDE

CASALIS (G.) et al. — LIBÉRATION ET RELIGION.

Défis des théologies de la libération (13,5 x 21), 148 pages, 39 F.

E.N.D.A. — LA CARAÏBE MENACÉE. Environnement et développement dans les grandes et petites Antilles, 264 pages, 56 F.

TONSWALD (Benette). — UN RÉFUGIÉ POLITIQUE  
AFRICAIN : à cœur ouvert avec le président Mitterrand (13 x 20), 32 pages, 15 F.

*Quelle  
le fait de  
Bain de cet  
format 2002*



Formation et de Recherche) sur les problèmes de la culture négro. Cette formation assurée par de grands spécialistes des questions culturelles telle que Maryse CONDE (\*), a pour objectif de sensibiliser les professionnels du livre. (Bibliothécaire en priorité, libraires, enseignants,) à la littérature africaine et antillaise (cf. document n°3).

Nous terminerons cette rubrique des éditeurs de livres africains par le signalement de la "Librairie Editions Ken", installée, 38, rue des Trembles 38100 Grenoble. Cette librairie spécialisée dans la vente des publications de l'Afrique francophone (parues chez NEA, CLE, Présence Africaine) tente également de faire un effort pour publier des travaux d'africains (étudiants, chercheurs) afin de promouvoir la culture africaine jusqu'à présent peu connue dans les pays occidentaux.

\*  
\* \*

CHAPITRE II

LA COMMERCIALISATION

## LA COMMERCIALISATION DU LIVRE : LES LIBRAIRIES

Après les problèmes de structure éditoriale, nous abordons un des points culminants du livre africain : la commercialisation et la distribution. Pour des facteurs qui tiennent à la fois de l'éloignement des éditeurs étrangers, de l'inexpérience des éditeurs locaux, de manque d'une structure de diffusion adéquate, le livre reste pour bon nombre d'africains un produit rare et cher.

Lorsque nous nous penchons sur les données du Tableau I, à l'évidence, la diffusion du livre se réduit à quelques grandes librairies, concentrées dans la capitale et grandes villes de province. La présence de toutes les infrastructures scolaires (universités et grandes écoles), culturelles (bibliothèque, centre de documentation, centre culturel, musée, etc...), la centralisation des affaires de l'Etat dans la capitale sont les raisons essentielles de ce déséquilibre. Cependant faudrait-il oublié la population rurale qui représente à peu près 80% de la population globale.

### A) - LE RESEAU DE DISTRIBUTION :

Les seules grandes librairies qui assurent une distribution convenable du livre sont des anciennes maisons implantées par des firmes étrangères ou des Magasins de Missionnaires en Afrique. Par exemple : à Dakar, la librairie Universitaire et Technique, les librairies "Africa et Clairafrique" (Mission catholique) spécialisées dans la vente des livres scolaires, universitaires et des livres de littérature générale.

En plus des librairies, il existe un peu partout des points de vente de livres. Ceux-ci se présentent soit sous la forme de kiosques dans lesquels on trouve de tout, du photo-roman, des romans policiers et littéraires, soit sous forme de rayons dans les magasins non spécialisés, soit dans les grands supermarchés du type Score, Sahm (à Dakar), Djigui-Sembé à Bamako...

Au moment des indépendances, certains pays nationalisèrent tout le secteur commercial, et depuis lors, le commerce du livre est devenu une affaire de l'Etat. Au Mali, ceci a engendré la création de la Librairie Populaire, et les librairies des Missionnaires se sont converties en Bibliothèque de lecture publique.

La République du Congo est l'un des pays d'Afrique noire francophone qui a instauré un réseau de distribution enviable. Plusieurs librairies assurent la distribution du livre au Congo. Pour mieux coordonner cette distribution, l'Etat a créé l'OFFICE NATIONAL DES LIBRAIRIES POPULAIRES (ONLP) qui a le monopole de la distribution des livres scolaires du niveau primaire et secondaire (jusqu'en 3ème). L'ONLP qui a des succursales sur tout le territoire national, vend tous les livres au programme dans les écoles au même prix qu'ils sont vendus en France et ceux du niveau fondamental premier degré sont vendus moitié prix, l'autre moitié étant compensée par l'Etat. Son plus grand client reste l'Education Nationale. Quant à l'Université, toutes ses commandes s'effectuent par l'intermédiaire de cet organisme. Les services administratifs sont aussi approvisionnés en priorité par cet office.

Au Bénin, la commercialisation s'opère par les circuits existants au niveau de l'Education Nationale, par les Centres de documentation et d'information pédagogiques, tant au niveau national que provincial, ainsi que par les librairies ambulantes de l'Institut National pour la formation et la recherche en éducation.

Au Sénégal, les librairies ont la possibilité de se ravitailler à l'Agence de Distribution de Presse (A.D.P.). Cette agence est un intermédiaire entre les éditeurs étrangers et même africains et les points de vente sénégalais.

Quant au Zaïre, le marché du livre est approvisionné par les éditeurs belges et français, par les missionnaires et les éditeurs locaux. Les librairies du Zaïre ont plusieurs possibilités pour se ravitailler :

- soit dans les agences au Zaïre créées par des grandes maisons telles que Hachette-Istra, Hatier-Didier-Mame, etc.

- soit par l'intermédiaire des sociétés de distribution telles que les Messageries de la Presse de Hachette, Inter-Marabout, etc...

- soit par l'intermédiaire de la maison de distribution Zaïroise "Okapi".

- soit directement chez les éditeurs, ce qui impose un certain nombre de contraintes (taxations, lenteur de l'approvisionnement), que nous allons voir par la suite.

LIBRAIRIE EDITIONS KEN

33 rue des Trembles - 38100 GRENOBLE ☎ (76) 22 57 07

TOUTES LES PUBLICATIONS DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE

SELECTION  
LITTÉRATURE NEGRO-AFRICAINE*Toute littérature, la littérature des negro-africains en particulier, est indissociable de l'effort des hommes et des peuples de vivre mieux.*

14

12 25 01 - LES ANGOISSES D'UN MONDE  
Pascal Baba F. COULOUBALY . N.E.A

Démystification nécessaire d'un passé trop aisément sacralisé, ce roman vient à son heure, avec une exactitude presque ethnographique dans la description des cruautés de certaines initiations, dresser contre une gérontocratie cruelle la volonté des générations nouvelles de cheminer dans le progrès. Le conflit, âpre, est conté sans mièvreries, à coup sûr sans complaisance. (Un ouvrage broché, format 13,5 x 21 - 125 p.).  
I. S. B. N. 2-7236-0210-9.

02 02 01 - LES CORBEAUX  
Dominique M'FOUILLOU

Ils n'étaient ni frustrés, ni bêtes curieuses à plumes. On leur avait fait toutes les réputations, mais leur mystère demeurait entier et leur espérance foudroyante. La foi des ethnologues distingués janissaires du nouvel ordre blanc - fut mise à rude épreuve. L'administration coloniale dut fournir toutes ses armes : chicottes, viols, exécutions sommaires, déportations. Il fallait coûte que coûte phagocytter la Parole protestataire, qui portait l'identité noire comme la nouvelle Promesse de l'Homme. En réalité, les colons firent plus : ils finirent par assassiner lâchement André-Grenard MATSOUA, le Maître et frère, revenu de sa guerre du Rif avec d'indomptables idées de liberté et de justice. Que restait-il aux Corbeaux, ses disciples ? Ils prirent résolument leur envol vers les Régions où s'élabore la véritable alchimie du monde : l'espace de la foi et de l'Esprit. Aujourd'hui encore, ce roman le dit, ils continuent d'inventer l'Homme.  
(Un ouvrage broché, format 13,5 x 20 - 240 p.).  
I. S. B. N. 2-86427-007-2.

12 29 01 - LES HABITUDES DU PARADIS  
Abdoul Baïla WANE . N.E.A

Dans ce livre, Abdoul Baïla Wane montre une fausse bourgeoisie trop rapidement installée dans des manières qui sont des vices.  
(Un ouvrage broché, format 13,5 x 21 - 102 p.).  
I. S. B. N. 2-7236-0144-7.

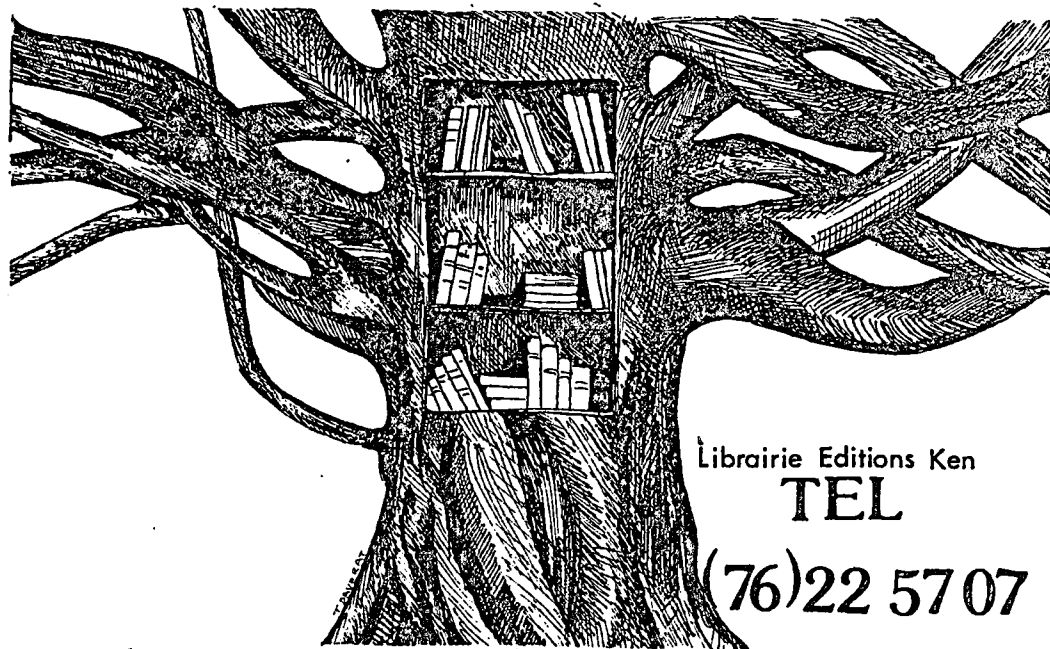
12 22 01 - LA GREVE DES BATTU (Présélection Goncourt 1979)  
Aminata SOW FALL . N.E.A

Une grève imaginaire des mendiants de la « Grande Ville » et ses conséquences. S'inspirant de situations de fait, qui sont la préoccupation des pouvoirs de débarrasser les rues de leur « encombrement humain » et l'ambition de fonctionnaires décidés à « grimper », en passant, s'il le fallait, sur le cadavre des mendiants, Aminata Sow Fall a construit un roman qui quand il ne s'appuie pas sur le vécu, suggère le possible. Il serait en effet possible que les mendiants s'organisent pour défier l'autorité de la société qui les a marginalisés. Ici, l'échec est dramatique pour quelques politiciens d'appareil, mais aussi, dans l'interrogation que se posent quelques hommes dérouterés, on peut déjà se demander si le « Système » peut survivre « tel qu'en lui-même ». Ainsi la réflexion du lecteur est-elle sollicitée, au-delà de conséquences limitées, par d'autres subversions possibles.  
(Un ouvrage broché, format 13,5 x 21 - 131 p.).  
I. S. B. N. 2-7236-0437-3.

12 67 01 - LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR OU LA POÉSIE DU ROYAUME D'ENFANCE  
Geneviève LÉBAUD . N.E.A

La poésie et la redécouverte du Royaume d'enfance ne font qu'un. Se souvenir, pour Senghor... n'est pas un acte intellectuel mais plutôt l'abandon d'un homme qui se laisserait glisser, tel le plongeur, dans l'abîme des hautes profondeurs, à la recherche d'une vérité intérieure fugitive...  
(Un ouvrage broché, format 13,5 x 21 - 97 p.).  
I. S. B. N. 2-7236-0112-9.

## selection

Librairie Editions Ken  
TEL

(76)22 57 07

littérature  
negro africaine  
catalogue 81-82

Malgré toutes les bonnes initiatives, le livre africain a du mal à circuler. L'absence d'un réseau de distribution sur le plan national, régional et continental, constitue un gros obstacle à la promotion du livre. Chaque éditeur tente de diffuser lui-même en prenant des contacts personnels avec des libraires et en essayant de satisfaire les commandes individuelles. Ou alors il engage des accords avec d'autres éditeurs pour une diffusion de ses produits. Ainsi, les NEA diffusent CLE qui, elle-même, diffuse NEA en Afrique Centrale. "Présence Africaine" et les éditions Ken diffusent les ouvrages de NEA en France. (cf. document N° 1).

En plus de ces formes de commercialisation du livre, nous pouvons noter une nouvelle méthode de vente du livre qui prend pied, petit à petit, en Afrique noire francophone : le Courtage. Ce "porte à porte" consiste à fournir les lecteurs à leur domicile. Les livres de ce système sont des publications très onéreuses : collection à reliure prestigieuse, encyclopédies, livres rares et précieux... Cette méthode de commercialisation "agressive" est opérée par des représentants de grandes firmes européennes : Larousse, Bordas, Hachette... Le Gouvernement du Sénégal a autorisé en 1979 l'installation des Editions 2000, rue Assane Ndoye, Dakar, une société à responsabilité limitée, ayant pour objectif en République du Sénégal et à l'étranger de pratiquer :

- toutes opérations se rattachant à l'achat ou à la vente

- l'importation et l'exportation de tous les ouvrages de luxe et revues littéraires, artistiques, scientifiques, politiques, médicales, juridiques et religieuses, sous toutes les formes et tous les domaines par voie de courtage et de vente directe.

B) - LA LENTEUR DE L'APPROVISIONNEMENT :

Plusieurs facteurs justifient la lenteur de l'approvisionnement des librairies et points de vente en Afrique. A l'intérieur d'un pays, les moyens de communication sont très peu développés. Peu de routes sont bitumées dans un vaste pays comme le Mali; ainsi, le transport routier n'est régulier qu'à certaines saisons de l'année. Cette voie est sans doute, celle qui atteint le plus petit bourg du pays, mais malheureusement, elle manque de sécurité pour les colis. Le transport ferroviaire est le moyen le plus abordable en prix, mais touche très peu de zones et elle est irrégulière (le train Dakar-Bamako effectue deux voyages par semaines). Quant au réseau aérien intérieur, à cause de son coût exorbitant, il dessert rarement même les capitales régionales.

Au niveau continental, l'avion est sans doute le seul facteur (Dakar-Kinshasa, Niamey-Dakar, Bamako-Lomé, etc...) et les compagnies aériennes africaines ne sont pas suffisamment riches pour offrir des prix préférenciels. Au contraire, elles cherchent toutes à combler les déficits.

Sur le plan inter-continental, deux possibilités : l'avion et le bateau pour les pays ayant des débouchés sur la mer. Or, près de la moitié des états de l'Afrique noire francophone sont enclavés dans le continent. Si le premier a l'avantage d'être plus rapide, mais à prix excessif, le second présente l'inconvénient de la lenteur excessive.

Nous voulons simplement dire que la diffusion du livre est victime d'abord de l'insuffisance et de l'inadéquation des moyens de communication. A ceci, s'ajoutent les démarches administratives auxquelles les importations sont soumises, gênent l'approvisionnement rapide dans le domaine du livre. Cette lenteur est souvent plus accentuée dans certains pays à politique commercialisée, trop contrôlée. Nous essayerons de prendre l'exemple du circuit que suit un libraire du Zaïre :



1ère étape : commande du livre.

Le libraire établit une liste de livres qu'il envoie à son fournisseur qui peut être un éditeur ou une maison de distribution :

2ème étape : réception de la facture pro-format :

Le libraire reçoit en retour de son fournisseur une facture numérotée, dans laquelle ce dernier précise les prix unitaires et globaux de chaque article.

3ème étape : introduction de la licence d'importation :

Avec la facture pro-format du fournisseur, le libraire introduit auprès du Gouvernement de Kinshasa, une licence d'importation établie sur le modèle "L" (= Licence d'importation et autorisation d'achat de devises). Cela pour obtenir un numéro d'importation.

4ème étape : retour de la licence d'importation numérotée :

Le numéro apposé à celle-ci sert de référence à reproduire sur la déclaration pour la consommation.

5ème étape : le contrôle de la Société de Surveillance :

Le fournisseur soumet la marchandise à la Société de Surveillance qui vérifie si la commande correspond à la marchandise fournie.

6ème étape : expédition des marchandises  
par voie maritime (car la voie aérienne coûte cher)

7ème étape : réception des livres com-  
mandés par le libraire :

Il faudrait ajouter au temps mis par  
cette procédure administrative (4 à 6 mois) le temps  
pour les opérations d'équipement, de contrôle et de  
rangement par le libraire lui-même.

La plupart des pays d'Afrique noire francophone bénéficient de l'accord international adopté en 1948 à la conférence générale de l'Unesco, accord qui prévoyait la suppression des taxes sur les livres, les publications et documents, oeuvres d'art, objet de collection à caractère éducatif... Mais, paradoxalement, si peu de restrictions ou de taxes frappent le livre importé, le goulot douanier et de multiples autres taxes assomment l'importation des matières premières nécessaires à la fabrication du livre, par exemple, le papier, l'encre, le matériel pour imprimer et relier le livre, les machines et les produits indispensables à l'entretien de celles-ci. Par ailleurs, l'industrie du livre en Afrique a du mal à trouver des crédits nécessaires à son équipement et son fonctionnement. Travaillant avec des produits et matériels importés, l'industrie du livre peut souvent connaître des moments d'inactivité, donc d'improductivité. Esclave de cette importation, l'éditeur africain est obligé de faire de faibles tirages et de payer son imprimeur avant l'écoulement de ses marchandises de façon très lente, compte tenu du volume du marché et du pouvoir d'achat du lecteur. Toutes ces raisons explicitent logiquement la cherté du livre africain.

Pour conclure, nous pouvons aussi imputer à la lenteur de la commercialisation du livre, le manque de formation professionnelle dans ce domaine. Les librairies africaines ne disposent pas de personnel qualifié pour mettre en place une structure adéquate, dynamique et efficace. Le livre restant encore ignoré de l'écologie de l'Homme africain, et étant un produit différent des autres (tels qu'une boîte de tomates ou une paire de chaussures), sa promotion exige beaucoup plus d'imagination, d'initiatives à renouveler constamment. Et, cette politique d'animation et d'incitation ne peut être assurée par un quelconque commerçant encore moins par un amateur.

CHAPITRE III

LES SOURCES ORALES

LES SOURCES ORALES ou LE "LIVRE" AFRICAIN

Peut-on parler du livre africain sans évoquer la tradition orale qui caractérise la société africaine? Car, en effet, l'Afrique traditionnelle représente 80% de l'Afrique réelle. Par ailleurs, si 30 à 40% des africains parlent la langue française, 1% l'écrit bien. Cela s'explique par le fait que l'écriture est un phénomène d'importation récente en Afrique noire francophone, et le livre, objet écrit, est apparu en Afrique comme un intrus, voire un mystère. Plusieurs langues africaines désignent le livre sous des appellations réservées à des objets mystérieux qui avaient un pouvoir sur l'homme et sur le temps. En langue Ouolof, le livre est dit "Teré" ou gri-gri en français, en Bambara, "Ceben". Le "Teré" ou le "Ceben" pouvait être une chose écrite ou un objet (ergot de coq, bague en cuivre, etc...) préparé par une personne reconnue pour avoir un pouvoir, un savoir magico-religieux. Ce savoir, assemblage de recettes secrètes, propres à résoudre un problème est communiqué de bouche à oreille. Il faut donc donner au livre africain une définition plus étendue qui engloberait la littérature orale au sens le plus large. Mais la caractérisation, la communication et la préservation de cette tradition orale est toute une affaire.

A) - L'AFRIQUE ORALE : CARACTERISTIQUES :

Il s'agit, ici, d'examiner l'Afrique en tant que milieu d'accueil de l'écrit et cela dans une perspective africaine. Cette perspective nous situe dans le domaine de la culture. L'un des aspects qu'on saisit d'emblée est le caractère oral de la culture africaine.

En effet, si tant de pays ont vécu ou vivent encore la tradition orale, bien rares sont ceux où elle a connu un développement aussi étendu qu'en Afrique noire. Même si "l'usage de l'écriture est connu et même ancien dans de nombreuses civilisations africaines" (1) (écriture Bamoun au Cameroun), les cultures africaines sont sans contexte des cultures orales et la vision d'une Afrique sans écriture ne correspond-elle pas à la phrase de la Bible : "Au commencement était le verbe"?

Le visage que l'Afrique offre au monde est celui d'un continent où la parole est dynamique et a une multiplicité de formes. L'importance des manifestations de parole dans les sociétés africaines est considérable. Les faits marquants de la vie traditionnelle, comme les plus insignifiants, s'accompagnent souvent de ces manifestations de parole. Selon la situation sociale concrète qui est en cause, la parole se spécifie. Ainsi, chaque aspect de la vie est susceptible d'avoir son lot de paroles exclusives.

C'est par ce foisonnement du verbe à travers la diversité de ses formes que transparait la généralisation du fait oral. Celui-ci se manifeste de même par le niveau d'élaboration d'une partie considérable de la tradition orale : la littérature orale. Nous pouvons noter que l'oralité est inséparable de la structure sociale comme base et condition de son développement. D'ores et déjà, un problème se pose, c'est celui de savoir s'il n'y a pas d'autonomie entre les caractères et les exigences de l'oralité et celles de l'écrit.

(1) - GALAME-GRIAULE (Geneviève).- Colloque sur l'art nègre. Paris, Société de Culture, 1967, p.243.

1) - Les implications de l'oralité face à l'écrit :

Si, à travers l'image de l'Afrique transparaît souvent celle du vieillard assis sous "l'arbre à palabre" et devisant la journée durant, si l'arbre à palabre ou d'une manière générale les "abris de la parole", selon l'expression dogon, "Togina" (ailleurs dite place publique, place du village; etc...) sont comme les données de l'Afrique éternelle, c'est que les implications du verbe au niveau de la vie quotidienne sont grandes. L'abri de la parole est le lien de rencontre des hommes : c'est là qu'ils vaquent à de menues préoccupations en discutant des choses futiles<sup>ou</sup> essentielles. Si l'homme doit y rester, c'est parce que souvent dans la mentalité locale, celui-ci ne reste pas à la maison parmi les femmes, à moins qu'une activité quelconque l'y retienne : car, la maison est attachée à la féminité. L'Homme reste avec les autres hommes dans l'abri de la parole où la règle générale est celle de l'échange verbal. Cet échange est senti comme une exigence pour laquelle ce lieu de rencontre semble constituer l'un des cadres principaux. Or, l'attitude verbale récuse l'attitude définie par la lecture, l'écriture. Lire ou écrire, c'est couper les amarres qui rattachent au monde, pour descendre au fond de soi, enfin, d'y entamer un dialogue intérieur avec soi ou avec l'auteur qu'on lit. Lorsqu'on lit ou écrit, on sacrifie forcément le dialogue simultané avec les autres. Or, dans une culture de tradition orale, ce dialogue avec les autres est primordial. Il est une conséquence du réseau des relations tissé autour de l'individu, notamment pour la grande famille et l'ensemble des proches. On juge la valeur de la personne par la sollicitude dont elle est capable vis à vis des autres et surtout des parents et des proches. Les observations quotidiennes s'expriment par ces mots : "Un tel n'est pas bon; il ne va jamais voir les gens; il ne parle à personne."

C'est toujours un climat d'échange qui est institué et dont l'une des grandes manifestations est constituée par les nombreuses visites à recevoir ou à rendre. Ici encore, il semble qu'il y ait exclusion entre les formes d'ouverture aux autres et l'attitude de défense par l'écrit dans la lecture. Ainsi, donc, pour propager et développer l'écrit dans les cultures africaines, il est nécessaire de tenir compte de ces considérations. Les spécialistes définissent la tradition orale comme étant l'ensemble de tous les types de témoignages transmis verbalement par un peuple sur son propre passé. Il y a donc là deux notions nécessaires et suffisantes que nous allons voir successivement : témoignages parlés, puis transmission.

B) - LA TYPOLOGIE DES SOURCES ORALES (OU DES TEMOIGNAGES PARLES) :

Il est difficile de donner une typologie des sources orales, car elles ne sont pas forcément les mêmes d'une société ethnique à une autre et les critères qu'on peut retenir ne sont pas toujours propres à l'ensemble des groupes ethniques.

1) - les Formules :

Ce sont des expressions stéréotypées dont l'emploi est réservé à des circonstances particulières. Ce sont ces circonstances qui permettent d'accéder aux contenus. En effet, lorsqu'on<sup>dit</sup> "Ham-ham hajul si boppu haj = le chien (le commun des mortels), ne saurait assumer un savoir". Cette formule amusante signifie que ce qui se dit ne peut être accessible à l'interlocuteur.

Il existe des sous-catégories de formules.



### 1.1. LES TITRES :

Ce sont des formules qui désignent le statut d'une personne, par référence souvent à un fait du passé. Le titre peut être une source auxiliaire dans la mesure où il permet la conservation des données rapportées à l'occasion des commentaires explicatifs du fait.

### 1.2. LES DEVICES :

Ce sont des formules de longueur variables, allant de quelques mots à de longs textes. Elles donnent l'identité des individus, des familles, des tribus, des fonctions sociales, des lieux-dits, des lieux géographiques (régions ou pays), des plantes, des animaux. Elles rattachent l'individu à différents niveaux sociaux, et elles constituent des sortes d'appellations honorifiques qui exaltent la "partie épique" de la personne en le reliant au passé prestigieux de son groupe. Les devises sont des sources généralement bien conservées, elles se rapportent surtout à l'histoire des familles, des tribus etc...

### 1.3. LES FORMULES DIDACTIQUES : Proverbes et Devinettes.

Il s'agit essentiellement des proverbes et devinettes.

Ces documents constituent un dépôt de la sagesse des anciens. Ils ont en commun leur forme énigmatique. Contrairement aux formules, leur contenu est significatif par lui-même, bien que, comme les Titres, ils ne donnent qu'un moyen de faits qu'on a souvent besoin de compléter par des commentaires explicatifs. Les échanges de devinettes au cours des veillées se font sur un rythme très rapide qui impose de réfléchir vite et bien, pour donner

bonne réponse à une question précise. Les devinettes constituent donc un moyen pédagogique car ce jeu est un jeu intellectuel et de mémoire. Les proverbes, par contre, sont des bonnes sources pour l'histoire du droit, car elles donnent les normes normales en usages dans la société. D'où ils servent à tirer la leçon des contes.

#### 1.4. LES FORMULES RELIGIEUSES :

Elles sont utilisées dans des rituels à caractère religieux ou magique. Les erreurs de récitation exposent à des sanctions surnaturelles pour le récitant, sinon elles frappent de "non productivité" la prière elle-même. D'où le soin extrême avec lequel on apprend et récite ces formules qui sont, le plus souvent, prononcées par des spécialistes : prêtres, sorciers... Ces sources sont importantes pour accéder au contenu des religions traditionnelles. Le contenu de ces formes religieuses est peu accessible, car elles sont souvent exprimées dans une langue secrète ou dans un vocabulaire archaïque dans une langue en cours (en renversant l'ordre des syllabes d'un mot).

#### 2) - La Poésie :

Elle est entendue ici comme toute expression en forme fixe, dont le contenu et la forme possèdent une valeur esthétique pour la culture à l'intérieur de laquelle elle est transmise. Alors que les Formules sont employées comme instruments au cours d'une action, la poésie doit sa forme et son contenu, répondre à une préoccupation esthétique. Ce sont des spécialistes qui sont chargés de la conserver et de la transmettre. On distingue habituellement la poésie officielle qui est une véritable propagande, parce qu'elle éveille des sentiments qui valent d'être évoqués et médités aux yeux de la communauté. La

poésie privée exprime exclusivement les sentiments personnels.

### 2.1. LA POESIE HISTORIQUE :

Elle se compose de chants et de poèmes historiques composés souvent à des fins de propagande. Il peut arriver que l'autorité impose des thèmes pour la composition des poèmes. L'histoire peut être récitée avec un accompagnement de chants et de danses. La poésie historique est un document utile pour l'histoire politique du groupe dans lequel elle a vu le jour. Il faut noter que ce document est surtout partisan.

### 2.2. LA POESIE PANEGYRIQUE :

C'est une poésie à but non historique et composée du vivant de la personne à qui elle est destinée ou juste après sa mort. Ce genre est gouverné par la nécessité d'utiliser des lieux communs qui indiquent d'une part combien le personnage ayant inspiré le poème est exceptionnel, et d'autre part atteste de l'importance de cette source pour l'étude des idéaux qui étaient en vigueur dans la culture contemporaine de la rédaction du poème. D'une manière générale, la forme influence le fonds à cause des règles formelles à respecter : le rythme et la mélodie.

### 2.3. LA POESIE RELIGIEUSE :

Il s'agit de prière dans une forme stéréotypée (hymnes ou textes dogmatiques). Ici, une attention particulière est portée sur la précision et la correction qui sont deux façons essentielles pour l'efficacité de la parole. Détenue par des ministres de la

religion, elle donne des indications sur la vie religieuse et la conception du monde.

#### 2.4. LA POESIE INDIVIDUELLE :

Elle donne libre cours aux sentiments de son auteur. Cette poésie ne joue qu'un rôle privé. Elle exprime mieux que toute autre l'attitude de l'individu envers la vie. Elle illustre alors les idéaux culturels et les sentiments de l'auteur. Elle peut donc être une source pour l'histoire des sentiments et des idées.

#### 3) - Les Listes :

Elles constituent une énumération de noms de lieux ou de personnes. Elles sont souvent conservées par des spécialistes au sein d'une institution et produites à l'occasion de certaines manifestations publiques, comme la mort ou le couronnement d'un chef. Généralement, ce sont des sources officielles à but historique qui visent la défense des intérêts politiques, économiques et sociaux, d'où les falsifications sont possibles. Ces documents sont nécessaires à la rédaction de chronologies.

#### 3.1. LES NOMS DE LIEUX :

On distingue deux groupes :

- on a les listes qui renseignent sur les noms de lieux que les témoins ne connaissent plus et qui sont liés à une période migratoire.

- les listes concernant des noms de lieux que des témoins connaissent.

Le premier cas a valeur historique, alors que le second cas sert au maintien et à la défense de droits fonciers pour lesquels, les déformations peuvent intervenir fréquemment.

### 3.2. LES NOMS DE PERSONNES :

Il s'agit des généalogies et des énumérations qui racontent les exploits des ancêtres, des fondateurs de grandes familles, des grands conquérants. On peut les utiliser pour suivre l'évolution politique et sociale du pays, et à la légitimation des régimes politiques contestés.

#### 4) - Les Récits :

Ce sont des témoignages en prose, en forme narrative. Leur but principal est d'instruire, d'édifier, de défendre des droits... Ils donnent une description étoffée d'une série d'événements selon une perspective historique.

#### 4.1. LES RECITS HISTORIQUES UNIVERSELS :

Tous les récits historiques sont des sources officielles chargées d'une intention historique. Produits par des spécialistes à des occasions publiques, elles sont transmises à l'intérieur d'un groupe social déterminé. L'histoire tribale appartient surtout aux récits historiques universels. Mais certains auteurs soutiennent qu'on ne rencontre une histoire universelle que dans des structures centralisées, c'est-à-dire dans des états. Ces sources sont sujettes à de nombreuses déformations, à cause de leur caractère lié à la défense et au maintien de l'intérêt public. Ces récits his-

toriques universels sont opposés aux récits locaux, et aux récits familiaux.

#### 4.2. LES RECITS HISTORIQUES LOCAUX :

Ils concernent le passé de petites unités locales dans l'Etat. Ils ne permettent pas de remonter loin dans le passé. Aussi, ils sont transmis avec moins de vigueur parce que :

- pas de véritables spécialistes pour leur dé-  
tention.

- pas de contrôle aussi sévère que pour les ré-  
cits universels.

Ces récits sont ordinairement des histoires de famille, de clan, de village.

#### 4.3. LES RECITS HISTORIQUES FAMILIAUX :

De tels récits concernent le passé de groupes de descendance. Dans les sociétés qui n'ont pas de pouvoir central, ils remplacent l'histoire universelle. Souvent, ce ne sont que des excroissances généalogiques. Ils ont une orientation fixe : justifier le privilège familial et se rattacher d'une façon ou d'une autre au pouvoir régnant.

#### 4.4. LES RECITS DIDACTIQUES :

Leur but est d'instruire en expliquant le monde, la culture, et la société. Si l'explication est donnée par référence à une origine religieuse, on est en présence de mythe, sinon on a un récit étologique.

a) - Les Mythes :

Ce sont des textes initiatiques et en langue secrète ou des récits simplifiés affabulés pour vulgarisation et un enseignement. Dans ce cas, ils peuvent se présenter sous la forme d'une fable, d'un conte. Les mythes contiennent les dogmes des religions primitives. Ils sont transmis soigneusement souvent des rituels. C'est une source capitale pour l'histoire des religions.

b) - Les Récits étiologiques :

Ils donnent une interprétation de l'origine des phénomènes naturels sans faire appel aux facteurs religieux, et une explication de l'origine des institutions et des coutumes. Puisqu'il s'agit d'enseigner ou d'édifier. Ces sources peuvent subir des déformations pour se conformer aux exigences du moment.

c) - Les Récits esthétiques :

Leur fin est de plaire, de charmer ou de faire parler les auditeurs. Ils sont idéalisés pour satisfaire le goût de l'auditoire à une époque ou à un moment donné. D'où une possibilité de déformer et de faire violence à la réalité pour cause didactique. On distingue trois types de récits esthétiques :

- l'épopée, à contenu dramatique.
- la légende, avec un contenu édifiant.
- les contes, fabuleux avec un contenu fantastique.

Ces récits sont des sources essentielles pour l'histoire de la psychologie d'un peuple.

Au terme de cette typologie, qui, soulignons le, n'est qu'une esquisse, il est important de connaître les agents qui détenaient ces sources d'informations et qui étaient les transmetteurs.

C) - LES AGENTS DE COMMUNICATION DES SOURCES ORALES :

La mémoire collective de la société à tradition orale est perpétuée par des "hommes de parole" à qui on reconnaissait un statut et des fonctions bien définis : ce sont les Vieillards, les Conteurs professionnels, les poètes généalogistes et les griots.

1 - Les Vieillards ou les Anciens :

Dans les sociétés traditionnelles africaines, les Vieillards ou Anciens sont toujours au sommet de la pyramide sociale. L'ensemble du corps social est d'abord subdivisé en genres : mâle, femelle, règne minéral, végétal, puis animal. Mais le corps social est surtout subdivisé en classes d'âge dont les prérogatives sont définies chaque fois. On peut noter avec Ki-Zerbo que "la hiérarchie sociale est une république de la hiérarchie de l'âge, parce que tous ont un intérêt vital à définir leur place dans le temps". (2)

Les Vieillards, donc, se retrouvent au sommet d'une société qui, dans son orientation, comme dans

(2) - KI-ZERBO (Joseph).- La Tradition orale. Niamey, C.R.D.T.D., 1972, p.103.



ses idéaux, tend avec force à perpétuer ses acquis de l'âge. Le respect des anciens devient un élément important de la morale quotidienne et un thème central de l'éducation. Les Vieillards acquièrent ainsi un pouvoir et un devoir. Ils ont le pouvoir à travers les responsabilités les plus élevées qu'ils assument. Ce pouvoir s'exerce par le droit absolu à la parole. A ce pouvoir de parole détenu presque exclusivement par les Vieillards, il faut donc lier le devoir de parole. L'acquisition du Savoir et son mode de transmission (l'éducation au niveau de l'enfance, de l'adolescence, et l'initiation en particulier), font du Vieillard le principal détenteur des connaissances traditionnelles, de sorte que la parole d'enseignement revient proprement aux Anciens. Les proverbes commencent très souvent comme ceci : "Les Anciens ont dit". Par ailleurs, la formule introductive des proverbes Wolof est celle-ci : "Wolof njaay nee na" = "Wolof Ndiaye dit". Il s'agit alors d'un sage Wolof qui porte le poids de longues années.

Ainsi, la parole de sagesse et d'enseignement revient aux Vieillards qui en sont les dépositaires. Dans les lieux de rencontres, comme les "abris de la parole" ou "arbre à palabre", ce sont eux qui parlent, car c'est ainsi que la politesse l'exige, mais aussi, parce qu'ils connaissent généralement mieux que quiconque les éléments de la tradition populaire : contes, proverbes, devinettes, mythes, prières, légendes, les règles juridiques et sociales de la coutume. C'est surtout parmi les Vieillards qu'on trouvera les dignitaires (chefs de famille, prêtres, etc...), dont les fonctions obligent à la récitation de textes dans les circonstances rituelles : prières, textes en langue secrète. Il faut noter enfin que les Vieillards constituent une source possible de renseignements précieux, des traditions non détenues par des catégories sociales spécialisées que voici.

## 2 - Les conteurs professionnels :

Le conte est certes une activité d'enseignement, mais avant tout de divertissement, dont le rôle est particulièrement important dans la vie paisible des villages. Le soir, après la journée de labeurs, les narrateurs qui ne sont pas toujours des spécialistes, transportent leur auditoire dans un monde merveilleux. Grand-père, grand-mère ou un causeur âgé, animent ces veillées avec un répertoire varié.

A côté de ces conteurs d'occasion, il y a des conteurs de profession qui vont d'un village à un autre, sinon d'une contrée à une autre pour se mettre au service d'un auditoire qui les attend. Les conteurs professionnels ne se limitaient pas seulement aux contes, mais souvent s'adonnent aux chants épiques, aux récits mythiques, étiologiques. Aussi, les conteurs s'appliquent à montrer leur talent en usant d'un vocabulaire très riche, en utilisant un instrument de musique. Parfois, les récits des conteurs de profession peuvent durer pendant de longues veillées, des interruptions peuvent varier de quelques semaines à de longs mois. Dans les contrées d'Afrique noire, les conteurs jouent un rôle important et leur statut est précisé. Gabraïth WELCH disait en leur honneur "qu'ils étaient à la fois la presse et le théâtre, la littérature, l'histoire, la bibliothèque vivante du peuple". (3)

(3) - WELCH (Gabraïth).- L'Afrique avant la colonisation...  
Paris, Fayard, 1971.

Voici comment commence le récit de  
Kafdara :

"Conte, conté, à raconter

- Seras-tu véridique?

- Pour les bambins qui s'amuse<sup>n</sup>t au clair de  
lune, la nuit, mon conte est une histoire fantastique.

Quand les nuits de la saison froide s'étirent  
et s'allongent

A l'heure tardive où les étoiles sont lasses,  
mon récit est un conte agréable à écouter.

Pour les mentons-velus et les talons rugueux,

C'est une histoire véridique qui instruit.

Ainsi, je suis futile, utile, instructif.

-Déroule-la, qu'elle vienne...

Ce fut au mystérieux, au lointain pays de Kafdara..."

### 3 - Les Poètes généalogistes :

Nous avons déjà dit que les généalogies  
sont inséparables des exploits des ancêtres, des fondateurs  
de grandes familles, des grands conquérants. Les poètes  
généalogistes, attachés à la récitation des généalogies  
se retrouveront dans des structures sociales où au nom des  
ancêtres illustres, des fondateurs de grandes familles,  
des conquérants... On aura besoin de rappeler ses origines  
pour prétendre à un statut social particulier, ou pour con-  
solider les acquis politiques, économiques ou sociaux ou  
en justifier l'origine.

La connaissance et la récitation des  
généalogies suppose la connaissance approfondie de l'his-

toire des familles, et un commun intérêt à préserver une situation donnée en la justifiant. Le poète généalogiste et la famille au service de laquelle il se met sont solidement liés. Chacun des partenaires essaye de tirer le maximum de profit sur l'autre. Cette situation d'interdépendance explique partiellement au moins que la catégorie sociale des poètes-généalogistes ne se trouve surtout qu'au niveau de sociétés où les familles doivent être suffisamment riches et d'un statut social élevé pour vouloir consolider une telle situation et pouvoir par leur largesse s'attacher à ceux qui, par leurs fonctions de parole et leur art aident à justifier et à pérenniser leur position. C'est dans une structure étatique centralisée que ces professionnels du verbe pourront se mettre au service du pouvoir central ou à celui des grandes familles constituant la base sur laquelle repose ce pouvoir.

#### 4 - Les Griots :

Parmi tous ces "maîtres de la parole", comme ailleurs, il y a des "hommes de lettres"; c'est une catégorie qui fonde au niveau social la pérennité et la toute puissance du verbe : la caste des griots!

Bien plus que les poètes généalogistes auxquels ils peuvent se confondre, les griots attestent par leur présence l'existence de castes au sein d'une société stratifiée avec précision. Ainsi, la caste des griots est inséparable de celle des forgerons, des cordonniers, des bijoutiers. L'existence des castes correspond à la fois à des clans et à des spécialisations professionnelles et marque une division du travail systématisée, fixée et transmise par hérédité. Dans l'ancien empire du Mali, on distinguait :

- une caste de forgerons qui devait fournir par an et par famille 100 flèches et 100 lances.

- une caste de pêcheurs et navigateurs (Bozo et Somono) <sup>sous</sup> l'ordre d'un ministre des eaux (Djifama) et qui paie tribu au moment de la baisse des eaux, 10 paquets de poissons séchés par famille.

En tant que spécialistes du verbe, les griots, contrairement aux poètes généalogistes attachés au service d'une famille, sont au service des princes des chefferies et de la noblesse guerrière. Ils sont les agents transmetteurs et fixateurs de deux idéologies : l'une pronée par les couches dominantes, l'autre cultivée par les couches exploitées. L'exercice de leur fonction entraine donc dans le cadre d'une véritable consolidation idéologique de l'ordre social existant. Ils interviennent dans les conflits sociaux pour leur solution rapide.

Les griots sont la mémoire des clans, surtout une mémoire politique. Ils sont supposés tout connaître, mais on attend d'eux qu'ils relèvent ce qui doit être dit, au moment où cela doit être dit et à ceux qui doivent l'entendre. Ils sont sans aucun doute les gardiens de l'honneur et du passé glorieux des clans. Cette qualité vient du fait qu'ils ont joué un rôle politique important en tant que conseillers très influents des rois. C'est parmi les griots que les précepteurs des princes sont choisis. Aussi sont-ils préposés à la conservation de la tradition des familles princières. On peut citer à titre d'exemple la participation des griots de Kela, appartenant à la famille des Dyabate dans la

cérémonie septennale du Kangaba au Mali.

Nous pouvons dégager, avec G. GALAUME-GRIAULE, quatre lignes principales qui résument le statut et la fonction du griot :

"- détenteur de la parole traditionnelle, il conserve le patrimoine historico-légitime du groupe.

- détenteur de la parole exhaltante, il a mission d'encourager et d'exalter les vertus sociales, par la force conjuguée du verbe poétique et de la musique.

- détenteur de la parole cinglante, il distribue le blâme aussi bien que l'éloge et joue un rôle régulateur dans la société.

- enfin, détenteur de la parole sacrée, il peut avoir des fonctions rituelles qui font de lui le dépositaire de textes". (4)

Les griots comme les autres supports des traditions orales doivent être les sources des collecteurs. Mais il est important de noter que selon les types de documents demandés, les informateurs ne sont pas des sources neutres, car étant membres et supports de la structure sociale, ils peuvent livrer des témoignages partisans sans nul désir conscient de tromper.

(4) - GALAUME-GRIAULE (G).- in : Revue Langage, n° 18, juin 1970, p.37.

D) - TRANSMISSION ET COLLECTE :

D.1. - La Transmission du Savoir :

Dans les sociétés de tradition orale, le Savoir n'est vrai et authentique que s'il est tenu secret. Ceci explique la parcimonie avec laquelle les détenteurs des traditions dispensent leur savoir. Le thème du Secret lié à cette conception du Savoir est en effet l'une des constantes des cultures africaines, et l'un des piliers de la force des détenteurs du Savoir. L'homme qui détient le Savoir est vénéré en Afrique et entouré d'une haute considération. Souvent son nom a fait le tour de la contrée et l'on vient parfois de loin pour recevoir son initiation, sinon des applications pratiques de ses connaissances. Son statut social est souvent une implication directe du monopole du Savoir, et il trouve toujours dans le thème du secret ce qui garantit le plus sûrement. Le secret s'impose aussi parce que beaucoup de types de Savoirs sont des savoirs héréditaires et la communauté dont relèvent les détenteurs veillent au respect de cette hérédité dans la transmission. Lorsqu'il n'est pas héréditaire, le savoir relève souvent de sociétés particulières, telles des sociétés d'initiation qui font prêter serment sur l'observation du secret et punissent parfois très sévèrement (jusqu'à la mort parfois) toute divulgation illicite.

D.2. - La collecte de la tradition orale :

La nécessité et l'urgence (aujourd'hui) se perçoivent à travers la célèbre phrase de Hampaté BA

qui est presque un cri d'alarme : "En Afrique, un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle". Les bibliothèques de l'Afrique "sans livres" ne brûlent pas seulement à l'occasion du décès d'un vieillard, mais aussi à celle de tous ceux que nous avons vus assumer les fonctions de parole. Tout "homme de parole" authentique qui meurt, c'est une bibliothèque qui se disloque et une partie de l'âme de l'Afrique qui s'éteint. A ces pertes déjà énormes s'ajoutent la falsification du matériel oral par certains faux dépositaires mais aussi la mort à petit feu de la tradition ancestrale chez les jeunes scolarisés.

La collecte des sources orales impose nécessairement des techniques et une méthode. En effet, toute opération de collecte, suppose la connaissance parfaite de la société, de ses règles, de sa culture, de sa langue. Ces données constituent un élément d'intégration important pour le collecteur, un moyen de dialogue entre celui-ci et l'informateur.

Plusieurs pays d'Afrique noire francophone ont créé des institutions pour recueillir les sources orales :

- Cameroun : Le Centre Fédéral linguistique et Culturel, Yaoundé, créé depuis 1963.

. L'Institut d'études africaines, Yaoundé.

- Bénin : . L'Institut de Recherches appliquées à Porto-Novo.

- Haute-Volta : . Le Centre Voltaïque de la recherche scientifique, Ouagadougou.





- Mali : . L'Institut des Sciences Humaines du Mali, Bamako.

- Niger : . Centre Régional de Documentation pour la Tradition Orale (C.R.D.T.O.) de Niamey, créé en 1967.

- Sénégal : . Archives Culturelles du Sénégal, Dakar (cf. doc. n°1).

. Institut Fondamental d'Afrique noire, Dakar.

- Pour l'O.U.A. : . Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques pour la Tradition Orale (CELHTO), Niamey  
. Centre de Recherche et de Documentation sur les Traditions Orales et les langues Africaines à Yaoundé.

L'objectif majeur de ces organismes est de permettre la translation vers la culture écrite avec sauvegarde du patrimoine que constitue la culture orale. Au Mali, des actions de revalorisation et de dynamisation sont menées en faveur du savoir traditionnel par l'organisation des audiothèques rurales, sortes d'écoles orales qui ouvrent la voie du savoir à toute la population sans exception aucune; d'une part, en donnant aux masses analphabètes (90% de la population globale) la possibilité d'avoir accès au savoir moderne et aux connaissances traditionnelles d'autres régions du Mali et d'autres pays du Monde, d'autre part, en donnant aux traditionnalistes l'opportunité de transmettre leurs connaissances aux jeunes générations sans passer nécessairement par l'écriture. Et, partant dans cette première démarche, on espère que des motivations nouvelles montreront les limites de l'oralité, et, par là, amèneront plus activement les populations

concernées à apprendre l'écriture. Les documents oraux collectés dans une langue sont traduits dans une autre langue afin d'être utilisés sur tout le territoire national. Des publications de livres et de matériaux didactiques d'un type nouveau seront diffusés par la transmission orale dans sa forme littéraire avec ses subtilités, son type et ses redondances.

Dès 1972, Année Internationale du Livre, la nécessité d'enregistrer sur bande magnétique les contes et légendes puis de les consigner par écrit a été observée aussi au Tchad. On y organise encore des concours de contes oraux destinés à être publiés, et un appel est lancé aux lecteurs de ces contes transcrits de ne pas se contenter de lire, mais d'écrire à leur tour des légendes, des contes, des histoires, des fables de leur famille.

Pour les Archives Culturelles du Sénégal, la transcription doit assurer l'exploitation des documents. C'est pourquoi, elles s'attèlent à signaler dans de différents instruments de recherche les documents transcrits et traduits. Elles diffusent les sources par les ondes radiophoniques : "La tradition orale hier et aujourd'hui".

Nous pouvons conclure, en disant que malgré toutes ces manifestations de bonnes volontés et d'ébauches de réalisations du livre africain à partir des sources orales, deux problèmes importants se posent : le droit d'auteur et la multiplicité des langues nationales qui constituent un frein à la diffusion et au développement tant du livre que du document oral.

CHAPITRE IV

LA PROMOTION DU LIVRE

## LA PROMOTION DU LIVRE

De nombreuses initiatives ont été prises pour servir de caisse de résonance à la promotion du livre et de la lecture dans les pays africains.

### A) - PAR LES GRANDES MANIFESTATIONS CULTURELLES :

#### 1 - Sur le plan national :

- L'Association nationale des Poètes et Ecrivains Camerounais : A.P.E.C. est créée en 1960. Elle est l'une des plus anciennes associations en Afrique noire francophone et qui continue à appeler les écrivains à s'unir autour des intérêts du créateur. Elle vient de lancer pour son action de 1981-1984, une brochure de mobilisation, d'information et de conscientisation intitulée "Appel à l'intelligentsia créatrice camerounaise".

- L'Association des écrivains du Sénégal : réunit les écrivains sénégalais et étrangers résidant au Sénégal (antillais, maliens, etc. ) autour des problèmes relatifs à l'intérêt du créateur et du livre. Son activité s'étend également à l'organisation des conférences-débats publiques, des tables-rondes à la radio et à la télévision, des opérations de signatures de livres proposées par les libraires et éditeurs de la place. Aussi, une des tâches de l'association consiste à faire intégrer au sein de l'organisme, tout nouveau auteur, l'aider à avoir une audience, en faisant des critiques et des conférences sur son oeuvre.

- L'Union des écrivains maliens est des dernières nées (1980). Elle participe activement à toutes les manifestations culturelles du pays : Foire, Semaine artistique de la Jeunesse, etc...
- L'Union des Ecrivains zairois : qui fait aussi figure d'éditeur

## 2 - Sur le plan régional :

Le continent africain, notamment les pays francophones, manque de livres. La censure, le manque de devises, surtout le pouvoir d'achat très bas et l'absence totale d'éditeurs dans certains pays limitent la lecture. Pour remédier à cette situation, de multiples colloques, congrès internationaux se sont tenus pour encourager la naissance de maisons d'éditions africaines et conclure à une nouvelle stratégie en faveur du livre africain.

- La Conférence du Ghana en 1968 : tenue sous l'égide de l'Unesco, a réuni les états d'Afrique francophones autour du livre comme pierre angulaire de l'éducation. En effet, au lendemain des indépendances, les soucis des états africains portaient sur le changement des programmes d'enseignement. La recherche d'une nouvelle édition scolaire adaptée aux différentes régions s'imposait.
- La Conférence d'Ifé : tenue en décembre 1973, elle a été un grand événement pour l'industrie du livre africain. Les représentants venus de plusieurs pays d'Afrique francophone et anglophone, d'Europe et d'Amérique, ont reconnu que l'industrie du livre est un élément fondamental du développement national. Celle-ci demeure un moyen efficace pour promouvoir l'habitude de la lecture, encourager et sauvegarder la culture d'un pays. Une telle industrie nationale est surtout indispensable pour la production de livres

bon marché répondant aux besoins locaux. Cette conférence a abouti :

- à la publication d'un magazine professionnel sous la forme d'une bibliographie trimestrielle et d'un bulletin professionnel intitulé "African Book Publishing Record" dont le premier numéro est paru en janvier 1975.

- au lancement d'une foire annuelle du livre africain, "la Foire du Livre d'Ifé". La première ouverture a eu lieu en 1976.

- à la création du "Centre Régional de Promotion du livre en Afrique" à Yaoundé. Ce centre encourage la production de livres en harmonie avec l'environnement par les africains eux-mêmes, la mise au point d'une méthode de lecture, l'organisation de colloques, de séminaires à l'intention des professionnels du livre. Des "Conseils nationaux de promotion du livre" établis dans plusieurs pays (surtout anglophones) s'attachent à appliquer sur place, les directives du Centre régional de Yaoundé. Ces conseils regroupent des auteurs, des enseignants, des bibliothécaires, des éditeurs, des imprimeurs, des fabricants et importateurs de papier ainsi que des agences nationales de planification qui se consacrent au développement social et économique du pays. L'objectif est, que tous conjuguent leur effort pour aider la société. Les questions qui y sont abordées sont relatives aux droits d'auteur, au développement de l'aide accordée aux différents types de bibliothèques au commerce de librairie, à la mise en place d'un système de distribution, au service postal et à l'imprimerie.

En avril 1980, les représentants de 12 sur 17 africains se sont réunis sous l'égide du Centre

régional pour discuter du lancement d'une campagne en faveur de la lecture dans leurs pays respectifs. Mais il faut dire que les résultats des organismes nationaux ressemblent à la "montagne qui accouche d'une souris", car, contrôlés et administrés par l'Etat, leurs activités sont entravées par la lourdeur et la lenteur des rouages administratifs.

- Les Centres Régionaux (ou nationaux) d'Information sur le Droit d'Auteur : des experts se réunissent régulièrement dans le cadre de ces centres, depuis mai 1973 jusqu'à nos jours pour déterminer les principes directeurs pour la rédaction des contrats applicables aux droits de traduction, de reproduction et autres requis par les pays en voie de développement. Le dernier congrès international des auteurs et compositeurs a eu lieu à Dakar en 1981 et auquel ont participé presque tous les pays d'Afrique noire francophone.

- L'Union des Ecrivains Africains : créée en juin 1975 se fixe pour mission :

- d'établir une coopérative d'éditions en Afrique dont le siège sera à Dakar et au sein de laquelle tous les membres seraient invités à céder leur droit d'auteur afin que les lecteurs africains puissent acquérir les livres à moindre prix.

- de traduire tous les ouvrages ainsi publiés, en Kiswahili, afin de promouvoir l'utilisation de la langue à travers le continent.

- L'Union des Editeurs de Langue Française : depuis la Foire de Francfort, en 1981, deux éditeurs africains (NEA et CLE) entrent dans cette organisation. Elle opte





Documentation



Quelques photos de l'Exposition Internationale du livre africain à Yaoundé

pour un effort d'échanges d'informations dans le domaine de la publication du livre, afin de promouvoir la langue française.

A côté de ces colloques, conférences et associations, des foires et expositions ponctuelles organisées en faveur du livre africain sont des exemples d'effort à soutenir.

- la première exposition internationale du livre africain ouverte à Yaoundé (Cameroun) en mai 1968 a été la première manifestation africaine qui ait levé l'ancre pour la découverte d'un livre nouveau. Plus de 26 pays africains et étrangers ont répondu à ce rendez-vous. Plusieurs organismes internationaux (Unesco, OCAM, etc..), le Centre Régional de Bibliothécaires, la Bibliothèque de l'E.N.S. à Dakar, 13 éditeurs, ont aidé le gouvernement Camerounais à présenter au monde plus de 3000 volumes répartis en 3 thèmes : "L'Histoire Africaine, l'Ethnologie Africaine, et la Littérature Africaine". Bon nombre de spécialistes aux Affaires Africaines, comme Robert CORNEVIN, directeur de la documentation pour l'Afrique et le R. Père MVENG, chef de service du développement culturel au Cameroun, ont énormément travaillé en donnant de multiples conférences sur des sujets africains en matière de culture.

- la foire annuelle du livre à Bamako (Mali) réunit chaque année des librairies, centres culturels, des discothèques nationaux ou étrangers, pendant quelques jours. Cette manifestation est une occasion pour le public malien de découvrir et d'acheter à des prix très abordables et inhabituels des documents.

- la Foire de Francfort de 1980. L'édition en Afrique noire constituait le thème central de la 32ème Foire du Livre de Francfort. Le but de l'opération est de faire connaître le livre africain et d'introduire ses éditeurs dans les grands circuits du commerce mondial de la littérature. Des maisons comme NEA, CEDA à Abidjan, CLE à Yaoundé, les Editions populaires du Mali, etc. étaient représentées à cette manifestation de grande envergure. Au cours de cette rencontre, les NEA ont été honorées pour le roman "Une si longue lettre" de l'écrivain sénégalais, Mariama BA.

Par ailleurs, depuis l'époque coloniale, il était de coutume de procéder à des distributions de prix (en livres) pour récompenser les élèves qui ont soutenu une année avec succès. Cette tradition qui se pratique aujourd'hui encore, est beaucoup plus une incitation à l'élitisme dont le livre est le symbole, que celui-ci même.

Il a fallu attendre en 1978, pour que cette cérémonie annuelle soit centrée sur le livre lui-même. En effet, la distribution des prix au concours général de cette année-là, à Dakar, avait pour thème : "Le Livre et la Parole". Il évoquait le problème du choc de deux cultures qui représentent, d'une part, l'imprimé, d'autre part, l'audio-visuel. Ces deux éléments ont été jugés comme des vecteurs culturels qu'il faut faire combiner, voire subordonner. Ainsi, ils pourront répondre à l'impératif du développement intégral de l'homme.

En plus de cette série de rencontres, la voie des Prix Littéraires a été tracée afin de stimuler la création littéraire en Afrique.

### 3 - Les Prix Littéraires :

Ce sont des initiatives concrétisées en faveur du développement de la littérature et des langues africaines. Elles proviennent aussi bien d'organismes privés, gouvernementaux, que d'institutions internationales.

Déjà en juin 1926, "l'Institut international des langues et civilisations africaines" était né. Maurice DELAFOSSE, ancien gouverneur des colonies, fut le premier directeur de cet organisme qui publiait deux années plus tard, le premier numéro de la revue de l'Institut "AFRICA". Celle-ci organisa de 1930 à 1950 des "Prix littéraires pour des ouvrages rédigés dans une langue africaine". La valeur du prix devait permettre seulement la publication du texte retenu. Le premier concours avait enregistré 19 oeuvres en Swahili, 8 oeuvres en Malgache et 12 oeuvres en Xosa (langue d'Afrique du Sud). En 1931 et 1939, la liste des langues s'allongeait par des oeuvres en Haoussa, Mandingo (Sénégal), Ewé (Haute-Volta et Ghana), Bulu (Cameroun), Ibo et Zulu.

Malheureusement ce prix littéraire disparu très vite et le "Margaret Wrong Prize" paraît. Ce nouveau concours littéraire imposait la langue française ou anglaise, comme langue de compétition. Mais l'idée ne semblait pas être partagée par l'unanimité des personnalités coloniales. De la différence de conception, un prix secondaire est instauré pour les manuscrits en langues africaines : le "Margaret Wrong Medal". Comme son nom l'indique, une médaille récompensait les gagnants du "Margaret Wrong Medal", tandis que 20 livres sterling (valeur substantielle à l'époque) sanctionnaient les

lauréats du "Margaret Wrong Prize". De toute évidence, cette pratique consistait, essentiellement à rendre les langues africaines des propédeutiques des langues européennes dites langues de civilisation.

Après les indépendances africaines (1960), la politique d'incitation à la création littéraire et artistique devient plus intense, tant au niveau national que continental.

A l'échelle nationale, nous pouvons citer :

- le Grand Prix Littéraire Joseph-Desiré Mobutu. Créé en 1970 par le Ministère de la Culture du Zaïre, il est ouvert aux écrivains de ce pays et porte sur les genres suivants : poésie, contes, théâtre, roman et essai.
- Le Prix de Madagascar, décerné par l'Association des Ecrivains de langue française, dont le jury comprend : F. RANAIVO, J. RABEMANANJARA, R. MALLET, etc.
- Le Prix L. S. SENGHOR, décerné par la Fondation SENGHOR, pour récompenser un travail de recherche sur la culture africaine.
- Le Prix Littéraire MOBIL : né en 1980, il est subventionné par Mobil-Oil Côte-d'Ivoire. Il est destiné à récompenser les auteurs ivoiriens. Sa valeur s'élève à 250.000 CFA.

Au niveau du continent, la liste est plus longue :

## Document 1



« *Chalys d'Harlem* »  
de Lamine Diakhaté  
lu par Sylviane Kamara

### Grands Prix Littéraires de l'Afrique Noire

- 1961 *Kocoumbo, l'étudiant noir*, Ake Loba.
- 1962 *L'aventure ambiguë*, Cheik Hamidou Kane.
- 1963 *Cette Afrique-là*, Jean Ikellé-Matiba. **PA**
- 1964 *Contes et lavanes*, Birago Diop. **PA**
- 1965 *Patron de New York*, Bernard Dadié.  
*Los dirigeants africains face à leur peuple*, Seydou Badian.
- 1966 *Le chant du lac*, Olympe Bhély Quénou. **PA**
- 1967 *Kondo le requin*, Jean Pliya.  
*Sur la terre en passant*, François Borgia Evembe.
- 1968 *Le fils d'Agatha Moudio*, Francis Bebey. **CLC**
- 1969 *La palabre stérile*, Guy Menga. **CLC**
- 1970 *Kotou-Nima*, Boubou Hama.
- 1971 *Jazzy et autres chants populaires du Mali*, Massa M. Diabaté. **PA**  
*L'univers culturel et religieux du peuple bété*, Paul Mvicou.
- 1972 *Tribaliques*, Henri Lopes. **CLC**
- 1973 *L'étrange destin de Wangrin*, Amadou Hampaté Bâ.
- 1975 *L'homme-à-neige de Bizzo*, Etienne Yanou.
- 1976 *Femme d'Afrique*, Aoua Keita.
- 1977 *Gens de la parole*, Sory Camara.
- 1978 *Gros plan*, Idé Oumarou. **NLA**
- 1979 *La graine des haltes*, Amadou Sow **FALL, NEA**

Extrait du "guide de littérature africaine", L'Harmattan, 1979, p. 97.

## Le Grand Prix littéraire de l'Afrique noire

Le Grand Prix littéraire de l'Afrique noire, décerné par l'Association des écrivains de langue française, est allé en 1979 à Lamine Diakhaté pour son roman *Chalys d'Harlem*. Son premier roman : car en vingt-cinq ans d'écriture, Lamine Diakhaté (aujourd'hui ministre conseiller à la délégation du Sénégal à l'Unesco) s'était exclusivement consacré à la poésie — *la Joie d'un continent, Nigérlanes* — et aux nouvelles — *Prisonnier du regard*. Mais en 1976, cet ancien ministre de l'Information, alors ambassadeur au Maroc, dispose de temps. Il rassemble ses souvenirs des Etats-Unis et écrit *Chalys d'Harlem*, ou la vie d'un Sénégalais immigré à New York en 1919.

A Harlem où il s'installe, Chalys Leye, ancien marin, va ouvrir boutique. On est alors en pleine « Renaissance de Harlem », une époque particulièrement féconde pour les artistes noirs américains. Chalys devient le « Pater Africa », le symbole du Vieux Continent pour ces

négres à la recherche de leurs racines. En 1959, un jeune Sénégalais de passage retrouve Chalys derrière le comptoir de son restaurant et l'encourage à retourner au pays. Chalys Leye, le Harlémitte, va retrouver Rufisque, sa ville natale, et comprendre qu'il y est depuis longtemps étranger.

« Ceux qui rentrent chez eux après plusieurs années d'absence, explique Lamine Diakhaté, sont un peu comme les nègres américains qui débarquent en Afrique. Même s'ils ont le sentiment profond d'être restés eux-mêmes, ils sont tout à fait différents de ceux qu'ils ont laissés derrière eux. Ils ont quelque chose de plus. Enthousiastes mais ignorant les réalités africaines, ils sont volontiers condescendants. Et leur attitude, qui a aussi la timidité et la gêne pour origine, est souvent mal acceptée. Cela crée des malentendus de part et d'autre. »

Sont-ils pour autant condamnables, ces « déserteurs » de la première heure qui ont choisi avec l'émigra-

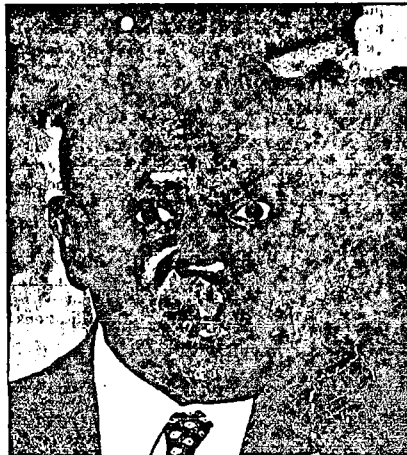
tion non pas la facilité — car être négre à l'étranger n'a jamais été simple — mais la voie de l'individualisme ? Celle de la réussite personnelle (ou de l'échec) ? En bon diplomate, Lamine Diakhaté, qui l'a bien connus en France et aux Etats-Unis, se garde de juger. « *Les expériences auraient sans aucun doute apporté quelque chose à leur pays. Mais ils ont d'abord pensé à eux-mêmes. On ne peut pas leur reprocher. C'est une question de maturité et de conscience. Il est beau de se mettre la disposition du plus grand nombre, mais il n'est pas utile de s'en glorifier et de regarder de haut ceux qui ont choisi un autre mode de vie.* »

Une vie que Lamine Diakhaté a retracé avec une précision et un luxe de détails qui font de *Chalys d'Harlem* un véritable document sur la vie d'Africains aux Etats-Unis, mais aussi sur celle des Noirs américains d'années vingt jusqu'à 1960. On peut toutefois regretter le manque d'originalité dans l'écriture et le trop grand classicisme du roman.

Dans quelques mois, Lamine Diakhaté, qui a pris goût à ce genre littéraire, publiera un second roman qui aura pour cadre l'Afrique et les problèmes de la vie quotidienne. « *On a encore beaucoup de choses à écrire sur la vie du peuple*, explique-t-il. *Il n'y a pas en Afrique que des conflits culturels et l'affirmation de la personnalité nègre. D'ailleurs, c'est de la sociologie ce n'est pas de la littérature.* »

Ce roman, écrit en quelques semaines, sera suivi d'un nouveau recueil de poésie. Poésie classique elle aussi, comme l'aime l'auteur qui définit le poème à la manière de Peuls : « *Des paroles plaisantes de cœur et à l'oreille.* » Et il ajoute : « *Accessibles au plus grand nombre.* »

Lamine Diakhaté. *Chalys d'Harlem*, 232 pages. Dakar, Nouvelles Editions africaines.



Lamine Diakhaté : « On a beaucoup de choses à écrire sur la vie du peuple. »

- Le Grand Prix Littéraire d'Afrique noire d'expression française (voir document ci-contre). Sa création date de 1961, donc, des premières années de l'indépendance. Il est décerné par l'Association des écrivains de langue française à un auteur africain.

- Le Grand Prix I.C.A. Ce prix, subventionné par l'Institut Culturel Africain est ouvert uniquement aux citoyens des pays membres de l'organisme. L'objectif de l'I.C.A. est d'inciter à la création et à la recherche pour donner une réelle impulsion au développement de la littérature des sciences humaines et des arts. Le montant du prix s'élève à 250.000 C.F.A. pour chaque catégorie.

- L'Afriscope Prize. Il est financé par "Afriscope", revue de l'University of Ife bookshops. Il entend récompenser un écrivain africain dont le livre est publié en Afrique.

- Les Grands Prix du Jury de l'O.R.T.F. (Office de Radio Télévision Française)

Le Concours Théâtral Inter-africain et le Concours de la Meilleure Nouvelle, sont tous deux organisés par Radio France Internationale à l'intention de jeunes écrivains africains. Le texte des manuscrits est intégralement radiodiffusé dans les différentes stations nationales en coopération avec la Radio France Internationale. Les auditeurs de radio peuvent participer à la sélection des lauréats, et bénéficier également du Prix des auditeurs.

- Le Prix Noma de l'édition en Afrique, est créé en 1980 par Shoichi NOMA, président de la société d'édition japonaise Kodansha. Ce prix concernant l'édition en Afrique, est destiné à encourager les oeuvres

# L'Afrique à Francfort

Document 2

Arts et Littérature In: "Afrika", n° 22, 1980

L'édition en Afrique noire connaît le thème central de la 32<sup>e</sup> Foire du livre. But de l'opération : faire connaître le livre africain et introduire ses éditeurs dans les grands circuits du commerce mondial de la littérature.

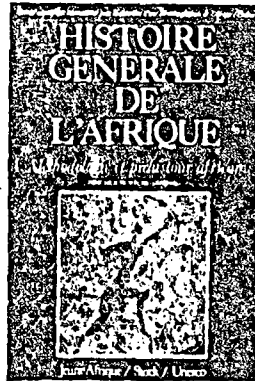
Car l'édition africaine connaît depuis quatre ou cinq ans un certain développement, plus vigoureux d'ailleurs chez les anglophones que chez les francophones. Mais un réajustement est en train de s'accomplir. Des maisons comme les Nouvelles Editions Africaines de Dakar, CEDA à Abidjan, etc au Cameroun, commencent à s'affirmer sur des marchés en expansion. Phénomène caractéristique : alors que les éditions africaines se sont longtemps limitées à la production de livres scolaires ou techniques, parfois de poche, elles se lancent de plus en plus dans l'épineux domaine du roman, ce qui reflète

bien un effort de création sans lequel il n'y aurait pas de littérature authentique.

Cependant, selon les organisateurs de la Foire de Francfort, 10 % seulement des publications africaines sont réalisées par les Africains eux-mêmes, les 90 % restants étant le fait d'éditeurs européens, généralement français et anglais, ou de multinationales. Manque d'expérience, faiblesse des moyens financiers et industriels, lacunes des réseaux de distribution, rareté des points de vente, tout cela se conjugue pour rendre la percée difficile. Et pourtant, peu à peu, elle se fait.

A Francfort, l'ensemble de

l'édition africaine avait été installée dans un vaste hall intelligemment décoré mais situé malheureusement un peu à l'écart des grands circuits de visite. Mieux eût valu sans doute que ce groupe soit mieux intégré à l'ensemble de l'exposition, quitte à occuper moins de place. Les contacts en auraient été facilités et l'impression désagréable d'être tenu quelque peu en lisière n'aurait pu prévaloir chez nombre de participants africains. Au surplus, un mouvement de protestation contre la participation de l'Afrique du Sud déboucha sur un boycott de 24 heures. Pendant toute la journée du mercredi 9 octobre, les stands africains demeurèrent vides. Heureusement, l'un compensant l'autre, d'excellents orchestres se succédèrent sur le podium aménagé au centre du hall. La Foire du livre devenait festival de jazz.



Pour la première année, la présence d'un continent

de la firme, où s'alignent sur des présentoirs les couvertures multicolores. Peu de bruit. La gent éditrice est discrète et courtoise. On discute à l'aise, autour de petites tables blanches.

Peu de va-et-vient également. Les visiteurs non professionnels ne sont guère incités à se rendre dans le temple du livre-marchandise. Le public n'y est admis que de 14 h à 18 h 30. Les « moins de 14 ans » doivent être accompagnés. La plupart des gens que l'on croise portent au revers de leur veston le badge d'exposant ou de journaliste. D'ailleurs la vente des livres est interdite (sauf aux libraires qui peuvent passer commande). Sur les 200 000 visiteurs annoncés, combien de vrais curieux ? Pas beaucoup et ils sont tellement dilués dans l'espace qu'ils ne comptent guère.

L'ampleur de cet espace est une des données du système. « Faire la Foire » relève de l'exploit sportif. A tel point qu'on a dû instituer un service de mini-bus qui permet de se rendre d'un bâtiment à l'autre. Service d'autant plus apprécié que l'autisme allemand, froid et pluvieux, chasse les visiteurs, fourbus et trempés, des allées découvertes où règne curieusement et frileusement un monde parallèle fait d'éditeurs à la sauvette, de mouvements contestataires, de marchands de frites, de saucisses ou de beignets. De loin en loin, une brusque bourrasque soulève les nappes qui recouvrent les grilles, disperse les curieux, fait voler les affichettes, éparpille les opuscules. Etonnants contrastes d'un peuple tranquille, repu et suffisamment sûr de lui pour accepter de se montrer bon enfant, à la condition

que la marginalité ne le remette pas en question et que la contestation reste de bon ton.

Mais revenons au livre : 285 000 titres, en accordant à chacun d'eux un tirage moyen de cinq mille exemplaires, cela fait près d'un milliard et demi de volumes dans l'année, et à coup sûr beaucoup plus, car tout n'est pas présent à Francfort. Au total c'est près d'un million de titres que publie chaque année le monde industrialisé, soit quelque six à sept milliards d'exemplaires, c'est-à-dire un livre et demi par être humain. Si chacun de ces volumes était lu par quatre personnes, cela donnerait six ouvrages disponibles par personne et par an.

Mais ce genre de statistiques est fallacieux. Dans ce domaine comme dans tous les autres, la consommation est concentrée pour

financiers suffisant pour subvenir aux besoins de trois épouses et de leurs nombreux enfants (dans une famille polygame il peut y avoir jusqu'à 25 ou 24 enfants), et comme l'homme très souvent est égoïste et dépense son argent pour ses besoins propres, ce sont les femmes qui doivent elles-mêmes s'entretenir et entretenir leur nombreuse progéniture. Elles devaient alors teinturière ou marchande de ceci ou de cela, pour gagner un peu d'argent et faire face aux besoins financiers qui les rassaient.

AFRIKA: Mariama Bâ, vous travaillez au Sénégal dans des organisations de femmes. Que peut-on faire pour aider ces femmes qui subissent la polygamie, comment les aider?

Bâ: Je suis membre de plusieurs organisations féminines qui n'ont pas de grandes prétentions parce qu'elles ne sont pas liées aux partis politiques. Si l'organisation politique des femmes peut influencer sur la marche du pays, les associations féminines n'ont pas cette prétention-là. Elles doivent, au contraire, dire merci du fait même qu'elles existent. Et nombreux sont les pays africains dont les dirigeants n'admettent pas de regroupements autres que ceux qui les servent, qui épaulent leur parti. Au Sénégal nous avons la possibilité de nous associer comme nous voulons, nous bénéficions même d'un certain soutien des autorités. Nous avons par exemple fait une demande pour obtenir un terrain de jeu pour les enfants, et la municipalité nous a répondu favorablement.

Nous n'avons pas la prétention de pouvoir changer le sort de la femme sénégalaise. Ce que nous pouvons c'est aider les femmes en leur ouvrant les yeux, en leur expliquant par exemple le code de la famille, en leur montrant leurs droits. L'homme ne peut plus aujourd'hui répudier sa vieille épouse sous prétexte qu'elle ne lui convient plus. Il faut passer devant le juge, et celui-ci sauvegarde les intérêts de cette femme et de ses enfants. Notre rôle n'est pas d'empêcher les femmes d'être polygames. Si une femme accepte de partager son mari avec d'autres femmes, elle peut le faire. D'autant plus qu'il y a des femmes lutant dans des organisations féminines qui sont parfois deuxième ou troisième épouse. C'est une question de vie privée qui ne nous regarde pas. Ce que nous pouvons faire c'est de sauvegarder leurs intérêts, quelle que soit l'option de leur vie privée.

AFRIKA: Et la solidarité internationale, Mariama Bâ, il en a été beaucoup question à la deuxième Conférence Mondiale de la Femme à Copenhague. Or, les femmes africaines ont refusé la solidarité des femmes occidentales qui demandent d'une

Institutrice, âgée de 51 ans, Mariama Bâ est une femme à la fois enracinée dans la tradition et engagée, dans le cadre d'associations féminines au Sénégal, dans la lutte pour l'émancipation de la femme.

Élevée d'abord à l'école coranique, elle est, à l'image des deux héroïnes de son livre, parmi les "premières pionnières" à aller à l'école française. Elle fait partie de cette génération, "charnière entre deux périodes historiques, l'une de domination, l'autre d'indépendance".

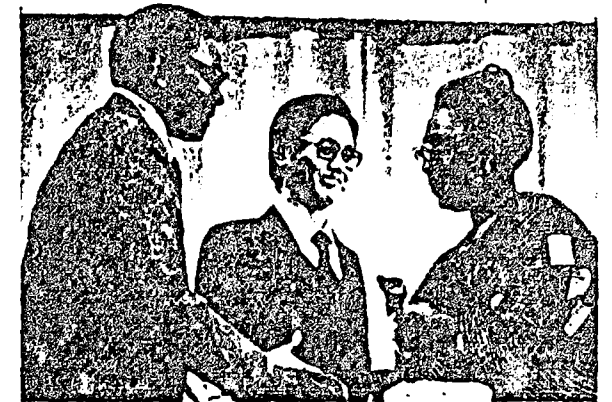
Mère de neuf enfants, elle n'a pu commencer à écrire que lorsque ses enfants ont volé de leurs propres ailes.

points communs où nous devons coordonner le militantisme féminin.

Quant à l'excision, c'est une affaire personnelle. Au Sénégal elle est pratiquée par certaines ethnies seulement, par exemple les Sarakollé et les Toucouleur. Mon ethnique, les Wolof, ne la pratique pas. Pour autant, j'ai vécu il y a quelque temps le cas d'une jeune femme, la fille d'une amie institutrice, qui venait de se marier. Cette fille était non seulement excisée, mais aussi infibulée, et la mère ne le savait même pas. Vous voyez le drame: la fille devait être hospitalisée dans une clinique gynécologique etc. Déjà pour cette raison je suis contre l'excision. La femme a un organisme appelé à être le lieu de gestion et d'expulsion de l'enfant. Ne serait-ce que du point de vue de sa santé, il ne faut pas la mutiler pour que demain elle remplisse mal son rôle.

façon spectaculaire la pratique de l'excision. Que pensez-vous de cette solidarité en général et dans ce cas précis?

Bâ: Je pense que quel que soit le pays, la femme est toujours dévalorisée par rapport à l'homme. Le décalage est plus frappant en Afrique parce que l'homme africain a été colonisé et, de ce fait, n'a pas pu s'épanouir. Mais partout la femme est dévalorisée, partout elle tient le même rôle: mère, épouse etc. Ce n'est pas parce que la femme occidentale a bénéficié de certains avantages qu'elle est délivrée de l'oppression masculine. Voilà donc des



Mariama Bâ à la Foire du livre de Francfort de 1980, où elle a reçu le prix Noma, avec M. Noma et le président du comité du prix Noma, le professeur Eldred Jones, de Sierra Leone.

"Jeune Afrique", n° 35, 5 mai, 1980



LEGENDE : H = hebdomadaire  
\* = ponctuel

Q = quotidien  
T = télévision

R = radio M = mensuel  
Tri = trimestriel

PAYS	Emissions radiophoniques locales	Emissions télévisées locales	Emissions RFI, de coopérations = URTNA	Presse écrite locale
BENIN				
CAMEROUN	Un livre par semaine			* Cameroun tribune (H)
CENTRAFRIQUE				
CONGO		Apostrophe		La Semaine Africaine (H); culture et société
COTE D'IVOIRE	Magazine Littéraire	-Kuma -Le Livre de la semaine	-Nouvelles-Talents nouveaux -Concours Théâtral interafricains	-Fraternité Matin (Q): Arts et Culture
GABON				Union (Q) *
GUINEE				
HAUTE-VOLTA	Au coin du poète		- Concours Théâtral Interafricain - Nouvelles-Talents-Nouveaux	-L'observateur (Q) * -Carrefour africain (H) *

TABLEAU I

LA PROMOTION DU LIVRE A TRAVERS LES MEDIA

PAYS	Emissions radiophoniques locales	Emissions télévisées locales	Emissions RFI, de coopérations = URTNA	Presse écrite locale
MADAGASCAR		La Joie par le livre (pour enfants)	-Apostrophe (T) -Bibliothèques (R) -Nouvelles-Talents-Nouveaux (R) -Concours Théâtral (R) Interafricain	Lakroa (H): livres et spectacles
MALI	Arts et lettres d'Afrique		-Nouvelles-Talents-Nouveaux -Concours Théâtral Interafricain	Podium (M): page Culturelle
MAURITANIE				
NIGER	Un livre par semaine			
SENEGAL	- Un livre par semaine - Sous l'arbre à palabre	- La Voix des poètes - Rencontre avec...	-La Bibliothèque -Concours théâtral interafricain -Nouvelles-Talents-Nouveaux -Poésie, Religion, noire	-Le Soleil (R): Arts et Lettres -Zone deux (H): Littérature -Afrique nouvelle (H): un homme, un livre
TCHAD				
TOGO	Un livre par semaine			
ZAIRE				-Zaire-Afrique (M): billet culturel -Télérama (Tri): au fil des lectures

d'écrivains et d'érudits africains publiées par une maison africaine. Le prix, (d'une valeur de 3000 dollars) est géré par la publication trimestrielle "The African Book Publishing Record", réalisée à Oxford (Angleterre) mais désormais publiée par la maison munichoise K.G. SAUR Verlag. En 1981, le Comité de sélection a reçu 60 titres publiés par 24 éditeurs de 12 pays d'Afrique. Ces titres correspondaient aux 3 catégories d'ouvrages admises pour le concours : publications savantes ou universitaires, littérature enfantine et oeuvres de création. Cette distinction encourage également les oeuvres écrites en langues locales. C'est pourquoi Ngugi Wa Thiong'o a reçu des félicitations particulières pour avoir choisi d'écrire son dernier roman dans sa propre langue, le Kikuyu. L'honneur du Prix Noma 1980 est revenu à Mariama BA, écrivain sénégalais, pour son roman "Une si longue lettre" publié par les Nouvelles éditions africaines à Dakar.

En résumé, il faut remarquer que, malgré toutes ces actions, le livre africain évolue lentement. Les organisateurs de la Foire de Francfort notent 10% seulement des publications africaines réalisées par eux-mêmes, le reste étant l'oeuvre des multinationales ou d'éditeurs européens. Certes, l'objectif déterminant constitue le manque d'unité linguistique et la faiblesse des moyens financiers.

B) - LE LIVRE A TRAVERS LES MEDIAS (voir tableau ci-contre) :

1 - Les conditions historiques de l'implantation des médias (radio, télévision) :

Avant d'observer la place accordée au livre dans les médias, il serait intéressant d'évoquer

les circonstances dans lesquelles ils sont nés et d'examiner l'orientation (politique) actuelle qui les soutendent.

Le système colonial a introduit la radio, la presse, la télévision (récemment) en Afrique. Le mode d'exploitation auquel ces médias étaient ou restent soumis, du fait de l'héritage colonial, comporte certaines catégories caractéristiques qu'il est indispensable d'évoquer, si l'on veut comprendre la nouvelle conception et la stratégie éducative adoptée aujourd'hui en vue du développement culturel. Ces caractéristiques sont les suivantes :

- l'implantation d'un système centralisé née d'une volonté de contrôle bureaucratique et d'encadrement idéologique stricte dans la pure logique coloniale d'endoctrinement.

- une propagande qui visait à diffuser des fascinations devant les merveilles et les réalisations de la mission civilisatrice du colonisateur : sans aucune référence fondamentale à la culture du pays dominé.

Après les indépendances, la plupart des organes de presse actuels en Afrique appartiennent soit à l'Etat, soit au Parti politique dominant ou unique. Ce faisant, les médias demeurent toujours un vecteur de la tradition centralisatrice observée dans la période coloniale, et un appareil idéologique. Souvent, cette centralisation des moyens d'information est justifiée par les autorités gouvernementales, comme étant une nécessité pour créer un consensus national, une cohésion nationale afin de faire face à la fragilité des structures étatiques (tribalisme, régionalisme).

## 2 - Les Radio et Télévision nationales :

La radio et la télévision (très récente) sont très appropriées au contexte sociologique africain, à des sociétés où l'expression orale constitue une pratique culturelle particulière. Francis BEBEY, romancier, poète et musicien camerounais disant que "Nous (africains) croyons à la radio, à la télévision parce que tout ce qu'elle nous apprend nous est dit, et non écrit à notre intention et que cela correspond parfaitement à nos civilisations africaines, qui ne sont pas des civilisations de l'écriture mais du langage parlé". Dans tous les pays d'Afrique noire francophone, la radio et la télévision (si elle existe) sont utilisées comme des moyens efficaces de lutte contre l'analphabétisme. Ces deux médias sont maintenant bien connus chez les enfants et les adultes, et officiellement appelés "Radio-Scolaire" ou "Télévision-Scolaire". Aussi, faudrait-il souligner que la radion est non seulement un bon moyen d'enseignement, de promotion de la culture, lorsqu'elle est utilisée dans de bonnes conditions scientifiques et sociologiques, mais elle est aussi peu coûteuse, très pratique, et présente dans les hameaux les plus reculés du continent noir. Les avantages de cette presse parlée, évoquée ci-dessus, ont été exploités par presque tous les pays africains francophones, d'une manière officielle, en faveur du livre africain, afin d'aider celui-ci à sortir de son ghetto. Nous ne voyons pas d'intérêt à commenter l'expérience de chaque pays, mais plutôt, nous établirons un tableau synoptique des émissions consacrées au livre. A présent, nous allons évoquer un exemple d'action culturelle réussie.

Dans leur plan national de développement culturel, ressenti souvent comme une priorité, certains pays africains ont accordé une place de choix à la diffusion de la littérature et des arts en général, dans les programmes de radio et télévision nationales. Ainsi, certaines émissions radiophoniques découlant de cette volonté et dites émissions culturelles ont pour but :

- de faire connaître périodiquement un livre édité sur place ou ailleurs.

- de présenter des écrivains, poètes, historiens, philosophes africains et leurs oeuvres souvent peu connues des africains eux-mêmes.

- de susciter l'appétit de lire et l'achat du livre.

"Un livre par semaine", à qui revient l'honneur de la longévité, créée depuis 1965 par Jean FONTVIEILLE (\*) est une expérience radiophonique à l'intention des auditeurs africains francophones qui mérite un peu plus d'attention. Cette émission de propagande qui, selon le tableau, fonctionne dans plusieurs pays, sur la ligne directrice suivante :

- ne présenter que des livres existant dans une collection de poche. Ainsi, à cause de bas prix, ces livres seraient accessibles aux africains qui ont, en général, des revenus trop modestes.

- donner la priorité aux ouvrages relatifs au pays, puis aux ouvrages d'intérêt africains (romans ou

(\*) - Voir annexe.

Document 3

Mess  
1975

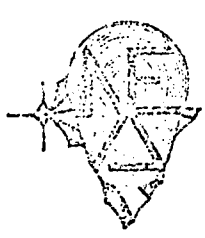
Bocar SUEYE  
maître de conférences à Caire  
Parcellaire 300 cités africaines et Radio Leségale. Un livre par semaine.

Libres ce 17-5-65

Je suis très heureux d'écouter votre émission "un livre par semaine". C'est réellement une heureuse initiative, car tout en nous familiarisant avec les auteurs africains que nous connaissons mal, elle nous permet de faire un choix judicieux pour constituer ou enrichir ou encore améliorer nos bibliothèques. Tout en vous remerciant d'avance, je vous prie si cela est possible d'envoyer la liste des ouvrages qui figurent en regard avec les adresses des libraires de colonies ou métropolitaines où on pourrait les trouver.

En vous remerciant de votre belle initiative, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments dévoués.

*MS*



LES NOUVELLES EDITIONS AFRICAINES

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 5.000.000 FR. C. F. A.

10, RUE THIERS - D. P. 260 - TELEPHONE : 238-76 - 238-77 - R. G. 7573 B - DAKAR

DAKAR, LE 18 Juillet 1975

Monsieur Jean FONTVIELLE  
Université de Montpellier  
I.P.P.M.S.  
Bibliothèque les chèvres verts  
Les Prunet  
Route de Laverune

3400 - MONTPELLIER  
France

DC/AD/836

Cher Monsieur,

Nous recevons ce jour le justificatif de votre émission à l'OATS "Un livre par semaine" consacrée à "La rare aux crocodiles" et "Quand les bêtes parlaient aux hommes".

D'autre part, Monsieur Joseph ZOBEI nous a informé d'une prochaine émission sur "La pensée religieuse de Amadou Bamba".

Nous profitons de l'occasion pour vous féliciter pour la qualité exceptionnelle de vos émissions et vous remercier vivement des comptes rendus remarquables que vous voulez bien consacrer aux ouvrages des Nouvelles Editions Africaines.

Nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

*17 ms*

Philippe TOUZARD  
Service Presse-Promotion

documentaires) même s'ils n'existent pas dans les collections de poche. La majorité des livres étant fournie par les éditions africaines.

- donner la plus grande place aux écrivains africains et aux auteurs noirs en général (martiniquais, haïtiens, etc...).

- donner l'appétit et le moyen de lire en indiquant dans l'émission tous les renseignements indispensables à l'achat des ouvrages présentés, et en informant régulièrement les librairies locales des livres retenus par l'émission.

- enfi, insister sur les détails qui intéressent les auditeurs pour l'établissement d'une relation Radio-Librairies-Bibliothèques. Cette relation s'établissant par une circulaire annuelle ou semestrielle précisant la liste des livres qui seront présentés.

L'autre originalité de cette émission hebdomadaire, comme celle de ses confrères "Sous l'arbre à palabre" de Jean BRIERRE (\*), "La Voix des poètes" de Lucien LEMOINE (\*), c'est d'être présentée par des écrivains ou des poètes. Il est donc compréhensible et louable, la longévité et la satisfaction des auditeurs, éditeurs, manifestée dans les deux lettres ci-contre :

(\*) - Voir annexe.

### 3 - Les Emissions de Coopération :

Outre les émissions radiophoniques émanant d'initiatives nationales, il existe des émissions dites de Coopération diffusées en direction de l'Afrique. En effet, l'Union des Radio-Télévision Nationales d'Afrique (URTNA) envoie des montages aux différentes stations de radio, des pays membres de l'organisation. La "Poésie, Religion noire", réalisée par René BASSIER, est une de ces plus belles émissions qui aident les africains à découvrir les écrivains de la littérature négro-africaine.

Par ailleurs, Radio-France-Internationale dispose de plusieurs rubriques basées sur le livre africain. "La Bibliothèque" animée par Edouard MAUNICK (\*), poète mauricien, s'attèle à faire connaître les auteurs africains et/ou édités en France. La Radio-France Internationale va beaucoup plus loin, en instaurant une politique d'incitation à la création littéraire à travers "Le Concours Théâtral inter-africain" et "Nouvelles-Talents Nouveaux". Ces deux initiatives consistent à diffuser à la radio les manuscrits de jeunes dramaturges, nouvellistes, jamais publiés. Ces concours radiophoniques prévoient des prix substantiels et la publication des oeuvres des auteurs gagnants, mais aussi des récompenses considérables pour les auditeurs qui ont participé à la sélection des concourants.

(\*) - Voir annexe.



Grands Prix du Jury de l'O.R.T.F.  
(Théâtre)

- 1967-68 L'oracle, Guy Menga, *Congo*.  
La marmite de Koka-Mbala, Guy Menga,  
*Congo*.  
1969 L'Europe inculpée, Antoine Letembet-  
Ambily, *Congo*.  
1970 Assimilados, Jean-Baptiste Obama, *Came-  
roun*.  
1971 Les hommes du bakchich, Alkaly et  
Diana Kaba, *Mali*.  
1972 On joue la comédie. Senouvo Agbota Zin-  
sou, *Togo*.  
1973 Makarie aux épines, Baba Moustapha,  
*Tchad*.  
1974-75 Le moule cassé, Abel Zomo-Bem,  
*Cameroun*.  
1976-77 Les canaris sont vides, Amadou  
Kone, *Côte-d'Ivoire*.  
1978 L'étudiant de Sowéto, Maoundoe Nain-  
douba, *Tchad*.

54

4 - La Presse écrite :

Comme la radio et la télévision, la presse écrite s'efforce aussi d'amener la littérature auprès des lecteurs, en diffusant dans des rubriques spécifiques, tantôt des analyses de livres, tantôt des interviews d'auteurs. Le tableau 1 résume bien l'effort que chaque pays déploie en faveur de la promotion du livre.

CONCLUSION :

Cependant, malgré toutes ces bonnes intentions, la pratique centralisatrice fondée sur les justificatives idéologiques évoquées plus haut, la promotion du livre par les médias n'est pas totalement "ouverte". Les moyens de diffusion étant ceux de l'Etat, du Parti-Etat impose naturellement des conditions de sélection de livres à diffuser. Les oeuvres littéraires dénonçant une certaine politique, une certaine forme de sociétés

le Sobel

Document 7

# ARTS & LETTRES

Supplément de la publication "le Sobel"

SOUS LA DIRECTION DE : MOUHAMADOU KANE

Vendredi  
2 mars  
1979

## ARTS ET CULTURE *nombreux des quels s'en insèrent "F. Cheaminé Naba"*

# LIVRES

# « EMANCIPATION FÉMININE ET ROMAN AFRICAIN »

(D'ARLETTE CHEMAIN-DEGRANGE)

# LA FEMME AFRICAINE, L'AUTRE HANDICAPÉE?

## UN ENTRETIEN AVEC CHARLES CARRERE

# L'Afrique n'est pas mal partie

Le vendredi 29 janvier 1979, l'émission télévisée « La voix des poètes », de Lucien Lanoüe, nous illustrait le visage de Charles Carrère. A l'occasion de la sortie laite proche, aux Nouvelles Editions Africaines, de son recueil de poèmes « Océanes » il pourrât son dialogue avec Simone Fagot, professeur agrégé à l'école normale supérieure de Dakar, qui s'intéresse particulièrement à la poésie contemporaine francophone.

S.P. - Charles Carrère le titre même de votre recueil poétique, OCEANES, place l'auteur sous le signe de l'eau. Cette eau omniprésente et multiforme, on la trouve partout au fil des pages : le pluie, la source, la rose, les larmes d'Adony et de Bataou et

de 1978. Il semble donc bien que l'eau a une importance particulière et constante pour vous. En avez-vous le sentiment ?

C.C. - Je vais vous raconter une histoire  
Il se agit de Saint-Louis pour Paris en 1947

Je me suis rendu au Sénégal par un 1948 et me suis en a demandé :  
- pourquoi ton savoir au France



Charles Carrère

PROPOS RECUEILLIS PAR SIMONE FAGOT

Sur les terres de Bataou  
Les eaux bougent du Congo

Il y a beaucoup de pluie, aussi, dans vos poèmes, liés au temps qui passe

— L'année dernière sur le pont  
Gardez de plus sur le pont de Bataou

de plus de « la mesure humaine »

— Dans le tourment  
Le vent a hâte l'espace  
Sous le pluie

Assurément, la pluie privilégiée revient à la mer; on pourrait être beaucoup de plus, comme « la temps d'une pluie » « la pluie de la mer » « Océanes ». Océanes. Or vous avez écrit le premier poème de recueil en 1947, le dernier date

### NOUVELLE

# Le trou de mémoire

Au Ghana? qui lui reproche son exubérance et sa morgue, le Sénégalais répond : « Guerre tribale, nous pas connaît ! Une laque de nos moeurs de nos habitants de la forêt dont les tribus veulent chacune imposer sa loi; ce qui n'est pas, entre autres, les plus mauvais : sans permis sans autre conséquence qu'une bonne rigolade.

La Wolof qui me raconte des histoires de Peulh avait pris solo - comme si j'étais un « tradition » de me prêter qu'il s'agissait de ses « sujets-peuh » de rien du tout » pour prévenir l'infirmité

AMADOU GUYE NGOM

## SCULPTURE

# Jim Gary: la ferraille en œuvre d'art



Jim Gary, le sculpteur qui transforme de la ferraille en oeuvre d'art

dignité du non moins « sujet-étranger » que je suis pour lui. Quelle générosité tout de même !

De son « sujet-peuh », le Wolof m'a dit :

—Maoodo, comme tous les Peuh, éprouve, devant le Wolof, la tentation de vouloir lui paraître intelligent et supérieur, même qu'il est déboussé, il ne sait rien ; ni débrousser, ni planter ! Que peut-il tirer des romances d'une femme, à partir de là ? Plus le plus même des intelligences, en tout cas ! Un exemple ? Eh bien, le premier de sa race, voyant les Peuh et les Wolof cracher le venin et dire « c'est toi qui nous achète un grain de pain » et il charge sur le chapeau de son âne. Au milieu de la brousse, les deux personnages et des chevaux, il est en train de dire « c'est toi qui nous achète un grain de pain » et il charge sur le chapeau de son âne.

« Pas bonne non plus le ? Il continue à aller jusqu'au trois quatre des peuh, comme s'il était possible de trouver chez le monde une seule robe de bois qui n'est pas le goût rude de la robe.

Il est sans doute opportun de dire ce que nous pensons de la publication des thèses de la NEA, qui ne bénéficient pourtant pas de subvention pour ce genre d'ouvrages [1], est cependant prioritaire. Or, comme se le demande Henri Lopes, le préfacier du livre d'Arlette Cheamin-DeGrange, « pour les lycées et les étudiants concernés par le sujet, combien de ceux lient les thèses de doctorat ».

La publication des thèses n'est certes pas inutile, mais il est bon de leur trouver une forme plus appropriée. Les réduire pour en faire des essais courts comme par exemple ceux de la collection « Point de vue » des Editions CLE, qui intéressent bien le grand public. Réduire, c'est non seulement diminuer le volume (forme et épaisseur), mais aussi simplifier le style (simplifier des citations et des détails qui contribuent à l'analyse scientifique) de l'ouvrage. Ce qui, pour le grand public, rebute: l'aspect rebelle des ouvrages scientifiques.

Bien sûr, tout dépend du public que l'on vise. Mais pour le grand public, le crânin fort qu'un livre comme Emancipation féminine et roman africain ne passe inaperçu. Pourtant c'est une habilement étudiée entreprise par Arlette Cheamin-DeGrange sur l'histoire de la femme dans la littérature africaine. Une histoire qui fait l'école. Au contraire, cette histoire de la femme dans la littérature africaine fait ressortir une attitude absolument phalocentrique des romanciers africains qui semblent croire sincèrement qu'il suffit que la femme africaine reste attachée à la tradition pour que la société marche.

Ainsi il a débâté pas à contempler avec adhésion, mais il se veut « libérer » de la tutelle matrielle. Il se accuse, non justement A. Cheamin-DeGrange, de perdre non seulement leur féminité - comme on le dit en Europe des Européennes - mais aussi leur africanité. Les africains disent donc d'un argument de plus que leurs « frères » d'Europe, dans « la lutte contre l'émancipation de la femme ».

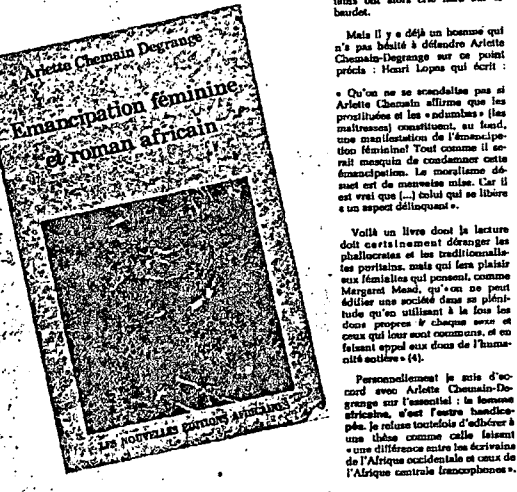
Une autre catégorie enfin de romanciers prétendent la femme africaine comme victime de la tradition. C'est le cas encore des écrivains camerounais Ferdinand Oyono et Mongo Béti, mais surtout celui des écrivains congolais Amadou Koussouma, Malick Fall et Yamba Oulougama. Sur ce point, je suis particulièrement convaincu que l'excision est beaucoup plus que la tradition africaine. Les trois femmes comme « hommes » : avec eux, dit-elle, « une non n'est plus seulement un être humain, c'est un être humain. Mais en fait un mensonge », mais il se reconstruit par un appropinquement de la tradition africaine. C'est ce qu'il faut sur l'exploration de l'homme conscient. Il alla ajoute, avec bonheur, qu'avec les œuvres de Tchicaya Uto'ye et de Mongo Béti, on a pu, à côté de la femme, se retrouver la femme, à côté de la femme, se retrouver la femme (p. 219).

### TROIS IMAGES DE LA FEMME

#### CONTRE L'EXCISION

La question que l'on se pose est de savoir si on est devant une critique sociale ou une critique sociale de la culture. C'est ce que l'on peut dire de la culture africaine. C'est ce que l'on peut dire de la culture africaine. C'est ce que l'on peut dire de la culture africaine.

La lecture du livre d'Arlette Cheamin-DeGrange fait ressortir trois images principales de la femme dans la littérature africaine : une image traditionnelle qui met en avant la femme africaine comme une image traditionnelle qui met en avant la femme africaine comme une image traditionnelle qui met en avant la femme africaine.



Arlette Cheamin-DeGrange

Emancipation féminine et roman africain

Arlette Cheamin-DeGrange

Arlette Cheamin-DeGrange

Emancipation féminine et roman africain

Arlette Cheamin-DeGrange

mais ont alors crié haro sur le harard.

Mais il y a déjà un homme qui n'a pas voulu à défendre Arlette Cheamin-DeGrange sur ce point précis : Henri Lopes qui écrit :

« On ne se scandalise pas si Arlette Cheamin affirme que les prostituées et les « endimes » (les maîtresses) constituent, au fond, une manifestation de l'émancipation féminine! Tout comme il se réjouit de constater que les femmes africaines, les musulmanes, les juives et de mauvaise mine. Car il est vrai que [...] tout qui se libère a un aspect désolé ».

Voilà un livre dont la lecture doit certainement déranger les phalocentristes et les très phalocentristes, mais qui fera plaisir aux féministes qui pensent, comme Margaret Mead, qu'on ne peut décrire une société dans sa pluralité qu'en utilisant à la fois les deux sexes et qu'on ne peut décrire une société qu'en utilisant les deux sexes.

Parallèlement au site d'accord avec Arlette Cheamin-DeGrange sur l'essentiel : la femme africaine, « veut l'autre handicapée, les infirmités d'adhérer à une thèse comme celle laissent ». Une différence entre les écrivains de l'Afrique occidentale et ceux de l'Afrique centrale francophones.

I.K. MAN JUSU

[1] La publication des thèses met en avant la femme africaine comme une image traditionnelle qui met en avant la femme africaine comme une image traditionnelle qui met en avant la femme africaine.

### DÉJÀ UN DÉFENSEUR!

Il faut dire que c'est sur ce point de la sexualité que beaucoup voudront à A. Cheamin-DeGrange.

On connaît la suite qui a été réservée aux dirigeants bivocheux d'Alexandre Kollontai et sa théorie socialiste. En tout cas, rien n'est moins sûr.

« La grève qui orléans d'autres hommes, enfants sans d'autres hommes », dit S. Cheamin.

« Cependant il n'y a pas de doute, Arlette Cheamin-DeGrange est un être conscient. Mais de là à venir une

un homme, un livre rubrique de "Afrique Nouvelle" 1<sup>er</sup> Avril 1980

lamine diakhaté

# de la poésie au roman

Le roman publié aux Nouvelles Editions Africaines (NEA) s'est vu attribuer le Grand prix littéraire pour africain d'expression française 1979.



Lamine Diakhaté. Il y a 13 ans.

Afrique Nouvelle : Lamine Diakhaté qui êtes-vous ?

— Lamine Diakhaté : Je dirai tout simplement que je suis un Sénégalais, précisément un paysan du Ndiambour. Très tôt, je me suis mis à écrire. Je viens de publier mon premier roman intitulé « Chalyx d'Harlem » qui a été couronné. Je suis essentiellement écrivain. On dit souvent de moi que je suis un homme politique. Je ne le crois pas. Le fait d'avoir siégé au Conseil du gouvernement du Sénégal ou mon poste actuel de diplomate à l'UNESCO ne me confèrent guère le statut d'homme politique.

A.N. : Comment êtes-vous arrivé à la littérature ?

L.D. : Très jeune, j'ai aimé lire et écrire. J'ai cultivé cette tendance. Je ne pense pas quand même que je sois arrivé à la littérature dans la mesure où j'ai senti en moi le besoin, le

— A.N. : Que représente pour vous

à être décerné pour votre roman « Chalyx d'Harlem » ?

— L.D. : On est toujours heureux de constater que des gens que l'on n'a pas consultés se soient réunis pour estimer que votre livre est bon, et qu'ils vous le disent par l'intermédiaire d'un prix. Cependant, on n'attache pas plus qu'un aspect sentimental à un prix. Si appréciable soit-il, il doit m'inciter à persévérer dans la voie de la création littéraire.

A.N. : On vous a connu poète, nouvelliste, critique littéraire... mais pas romancier. « Chalyx d'Harlem » est un roman. Abordez-vous une nouvelle étape de votre carrière littéraire ?

— L.D. : Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une nouvelle étape. La création littéraire est un tout. A condition d'avoir un style, on peut s'intéresser à la poésie, à la nouvelle, à la critique littéraire, à la tragédie et au roman. Je ne tiens pas à établir des cloisonnements entre les différents

huits pouvoir en explorer les domaines plus divers. Il ne s'agit ni tournant, ni d'un virage. J'ai les mes prédilections pour les autres disciplines de la création littéraire.

A.N. : De quoi est-il question exactement dans « Chalyx d'Harlem » ?

— L.D. : « Chalyx d'Harlem » conte l'histoire d'un navigateur sénégalais qui s'était fixé aux Etats-Unis au lendemain de la première guerre mondiale. Dans ce « nouveau monde », il s'est mis à exercer plusieurs métiers. Apparaissant, il était mécanicien navigant à bord des grands transatlantiques.

En 1919, devant les difficultés nées par la marine marchande, ce personnage principal de mon roman décide de faire une escale prolongée aux Etats-Unis. Là, il change de métier et prend la nationalité américaine et de son foyer. Son séjour avec les grands américains devait durer une trentaine d'années pendant lequel

un homme, un livre

# un militaire poète

Adam Loga Coly, militaire de son métier, a livré à l'appréciation du public, il y a deux ans, un admirable recueil de poèmes : « Kahotonor ». Comme quoi les Muses habitent qui elles veulent.

Les fruits de cette rencontre sont des plus succulents : des poèmes gonfiés de vie, rutilants de mots sonores et profonds, avec quelquefois un parfum de tristesse, comme une goutte de rosée noire sur les pétales épanouies de la rose. Déroutant cheminement du poète !

Dans Kahotonor, Adam Loga Coly chante la verte Casamance, sa région natale, au Sénégal ; il célèbre la mère, la femme... Mais devant l'Afrique en devenir qui distrait quelquefois ses pas sur les routes buissonnières de l'inconscience et de l'irresponsabilité, le poète retrouve les accents mâles de l'imprécation et de l'anathème. Qui soutenait que le poète est inutile dans la cité ?

« Kahotonor » : Nouvelles Editions Africaines (NEA) Dakar - Abidjan, 1977. Un recueil de poèmes à lire. Absorbent.

Afrique Nouvelle : Monsieur Coly, vous avez publié aux Nouvelles Editions Africaines (NEA), il y a quelques années un recueil de poèmes, « Kahotonor ». Une question devenue rituelle dans le cadre de notre rubrique « un homme un livre ». M. Coly, qui êtes-vous ?

Adam Coly : Je suis né à Diourou. Cependant, ma racine familiale part de la concession de Calève à Boulève, à Soutou, village natal de mes aïeux en Casamance au Sénégal.

A.N. : De Diourou à Dakar, un itinéraire long et certainement riche.

A.C. : Après des études au Lycée technique Maurice Delafosse, section commerciale, et l'exercice de la comptabilité pendant deux ans, je me suis orienté vers l'Armée de l'Air. Après une formation dans les Ecoles françaises d'Auxerre, Nîmes et Caen, j'ai occupé plusieurs postes administratifs au commandement de l'Armée de l'Air, au Premier Groupement aérien sénégalais, à la Direction de l'Intendance, à l'Ecole polytechnique de Thiès. Actuellement, je sers comme officier adjoint au service de Contrôle, d'Etudes et de Législation du ministère des Forces armées du Sénégal.

A.N. : Ce qui veut dire que vous êtes militaire de carrière. Un militaire-poète, c'est plutôt rare. Comment êtes-vous venu à la poésie ?

A.C. : Mon premier poème remonte à août 1958, c'est-à-dire après ma classe

de 2e. Comme cela arrive bien souvent à tous apprentis forgerons, tous mes premiers poèmes ont été détruits. Dans mon recueil « Kahotonor », le poème le plus ancien date de mars 1960. A la vérité, j'écrivais d'abord pour moi-même, sans penser que je publierais un jour. Mais en 1975, ayant réuni un certain nombre de poèmes, j'ai eu à les soumettre à l'appréciation de mes amis qui, fort de l'intérêt qu'ils y ont trouvé, me conseillèrent de prendre l'avis d'un spécialiste. J'ai alors pris contact avec M. Jean Brière, conseiller technique au

ministère de la culture, que je ne connaissais qu'à travers l'émission radiophonique « Sous l'arbre à palabre ». J'ai pris rendez-vous et me suis rendu à son bureau avec mon manuscrit. Il a accepté de le consulter. Au bout de trois semaines, j'étais surpris de me voir accueilli par lui comme un poète.

A.N. : Quels ont été les auteurs qui vous ont le plus influencés et qui ont contribué à faire de vous un poète accompli ?

A.C. : J'ai aimé certains auteurs. Je crois pouvoir dire qu'aucun auteur ne m'a particulièrement influencé.

A.N. : Vos auteurs préférés.

A.C. : Quand j'étais au lycée, j'ai beaucoup aimé Lamartine et Victor Hugo. Comme auteur africain, c'est David Diop que j'ai le plus pratiqué.

A.N. : Vous êtes approché, de bonne heure, des auteurs romantiques. Peut-on en déduire que ce sont ces premières amours qui expliquent votre attachement à la terre, à la nature, à la Casamance, votre région natale, toutes choses que vous chantez et célébrez avec bonheur dans vos poèmes ?

A.C. : L'influence la plus décisive dans l'avocation des thèmes que vous citez, c'est, me semble-t-il, la Casamance où je suis né : une région merveilleusement belle, qui a su garder, en restant ouverte aux souffles extérieurs, sa personnalité originelle.



Adam Loga Coly, un puissant besoin de communiquer.

seront à exclure. D'autre part, ces émissions culturelles diffusées que dans la langue de l'écriture ne profiteront qu'à une minorité de lettrés, autrement dit, la population urbaine. Celle-ci souvent prise dans les embouteillages de la vie quotidienne mondaine s'intéresse moins souvent à ces émissions là. Aussi, dans les zones rurales, les rares personnes instruites (enseignants, etc...) susceptibles d'écouter les programmes culturels, auront des difficultés à acquérir les oeuvres présentées (cf. doc. n°3). Le commerce du livre en zone rurale est ignoré.

\*  
\* \* \*

CHAPITRE V

LA MULTIPLICITE DES LANGUES ,

---

OBSTACLE AU DEVELOPPEMENT

---

DU LIVRE AFRICAIN

---

JAYS	Superficie	Population	Principales Langues nationales
BENIN	112.600	3.200.000	Youba Mina Dendi Fon ...
CAMEROUN	475.442	7.600.000	Bamileké, Poular, Ewondo Udeleme
CONGO	342.000	1.390.000	lingala Kilongo ...
CÔTE D'IVOIRE	322.000	7.300.000	Dioula Baoulé Bété Sénoufo ...
ENTRAFRIQUE	622.984	2.600.000	Sango
GABON	267.667	1.050.000	Fang Miené Baleké ...
GUINEE	245.857	5.695.000	Soussou Poular Nalinké Toma Kissé.
HAUTE VOLTA	274.000	5.638.000	Mossi Mandé Sénoufo Gourounsi etc.
MADAGASCAR	587.041	9.112.000	
MALI	1.240.000	6.300.000	Bambara Khassonké Poular Songhaï etc.
MAURITANIE	1.125.000	1.420.000	Maure Toucouleur Saraholé Wolof ...
NIGER	1.267.000	4.844.000	Djerma Haoussa Poular Tifinar ...
SENEGAL	196.700	5.085.000	Wolof Poular Sérère Mandingue Diola
TCHAD	1.284.000	4.184.000	Kanouri Ngambay Sara-majingay arabe tchadien
TOGO	56.600	2.280.000	Ewe Kabye Kotokoli Moba Mossi etc.
ZAÏRE	2.345.000	24.900.000	lingala Swahili Kilongo Tshikuba ...

L'Afrique noire francophone possède à elle seule plusieurs centaines de langues subdivisées en dialectes, avec des variations d'utilisation. Certaines langues comme le Yorouba, le Kiswahili, le Haoussa et le Poular sont parlées par des millions de personnes, tandis que d'autres sont utilisées par une petite minorité, comme les dialectes des hautes terres du Cameroun.

Des facteurs liés aux notions de tribalisme, de régionalisme, de nationalisme ont empêché le développement normal des langues africaines de façon à permettre leur introduction à tous les nouveaux et dans tous les domaines de l'éducation, la science et la culture. Mais dans une autre mesure, la question des langues d'Afrique noire francophone, comme celles des autres régions du continent est liée à l'emprise culturelle d'une ancienne puissance coloniale qui, au temps de sa domination imposait l'enseignement et l'édition exclusivement dans sa propre langue : le français. Cette attitude condescendante envers les langues vernaculaires visait à maintenir les populations indigènes sous une domination non seulement politique mais culturelle. Les premières expériences des missionnaires de transcrire les langues africaines et d'alphabétiser les populations autochtones dans leur propre langue ont été sévèrement réprimées par les colons français.

Si, à l'époque coloniale, l'enseignement et la publication des livres en Wolof au Sénégal, en Boulou, Donala et Bassa au Cameroun, en fang et tende au Gabon, en goun et fanti en Côte-d'Ivoire, ngombe et Omyene au Congo, etc. ont été vite sapés,

depuis la vague des indépendances, la politique des nouveaux états consiste à donner aux langues nationales une nouvelle sève. Mais cette volonté garantit-elle un succès à tous les coups?

## 1 - L'ALPHABETISATION DES MASSES :

L'analphabétisme persiste encore en Afrique francophone et constitue l'obstacle le plus redoutable pour le livre africain. Les prévisions de l'Unesco, déterminées à la conférence d'Addis-Abeba, et celles qui ont suivi prévoyaient une alphabétisation générale pour 1980-81. Cet objectif devait porter le nombre d'alphabétisés de 24 millions (1965) à 55 millions (pour 1980). Mais la déperdition est considérable, car sur 1000 enfants scolarisés, près de 305 seulement arrivent au niveau du certificat d'études. Les autres, soit parce qu'ils ont abandonné les classes, soit par insuccès, retombent pour la plupart dans l'analphabétisme. Récemment encore, on estimait à 20% la population alphabétisée. Ce taux varie d'un pays à l'autre. Au Niger, il y a 98,6% d'analphabètes. Dans tous les cas, les besoins les plus urgents portent sur le livre scolaire et le livre pour nouveaux alphabétisés qui devraient être rédigés en langue locale. La réunion de Dar-Es-Salam en 1971 ayant conclu à l'importance des langues nationales comme éducation de base et comme facteur d'équilibre psychologique, certains pays africains tels que le Togo, le Centrafrique, le Mali, le Sénégal, la Guinée, etc... se sont lancés dans une vaste campagne d'alphabétisation et de publication de livres et journaux en langues locales. Cette alphabétisation exige des gros moyens dont les pays africains seuls n'arriveront pas



à résoudre, sans le concours d'organisme extérieur. Mais comme toute coopération, ce concours est vulnérable aux tempéraments politiques ponctuels.

La presse écrite et parlée constituent principalement les seuls outils pour lutter contre l'analphabétisme. Les éditeurs craignent d'investir dans des ouvrages qui ne s'écouleraient pas immédiatement, et pour lesquels le système orthographique est sujet à des modifications fréquentes. (Le dernier film de Sembène, "Ceddo", n'a-t-il pas connu un retard pour paraître dans les salles sénégalaises pour un litige d'orthographe?). Au Sénégal, des intellectuels ont lancé en 1971, le journal "Kaddu" (= la Parole). Il est en langue Wolof (parlée par 78% de la population du Sénégal, et s'adresse principalement à la masse encore alphabétisée en français et qui parle le Wolof. Mais le système de transcription n'est pas vulgarisé; il faut donc assurer de pair : enseignement et transcription et diffusion de la presse. "Kaddu" contient des pages consacrées à l'information sociale, culturelles et politiques, portant sur les événements du pays de l'Afrique, et des pages sur l'histoire, la chronique des grandes figures américaines, etc.

A côté de "Kaddu", il y a lieu de mentionner "Dembak Tey" (= hier et aujourd'hui), édité par le Centre d'études des civilisations de Dakar. Cet organe paraît en Wolof et en poular. Sa vocation principale, c'est de traduire et d'étudier certains éléments du patrimoine culturel = contes, proverbes, philosophie populaire et d'en assurer la diffusion. Il travaille aussi à constituer des dossiers pédagogiques. Comme son confrère, il est obligé d'indiquer en même temps la transcription.

Au Mali, l'expérience de "Kibaru" (= La Nouvelle) est en cours depuis 1972, sous l'impulsion du Ministère de l'Information. La langue de diffusion est le bambara, langue majoritaire (80%) de ce pays. Pour une action efficace et durable, des "Clubs Kibaru" sont installés dans les villages. Ce sont des "Communicateurs" qui organisent soit des lectures groupées, soit la circulation des nouvelles. A côté des relais originaux, des campagnes de propagande systématique sont menées en faveur de "Kibaru" auprès des populations, par exemple le dessin du Kibaru sur les robes de jeunes filles, les fêtes Kibaru, etc.

Nous avons déjà dit plus haut que la radio et la télévision s'adaptent mieux au tempérament des africains. Pour cette raison, elles sont utilisées dans tous les pays d'Afrique noire comme moyens efficaces de lutte contre l'analphabétisme. En Mauritanie, des cours radiophoniques sont dispensés en Hassanya (langue des Maures) 75% de la population, toucouleur, Sarakolé... Au Tchad, les langues enseignées sont le Sara, l'arabe tchadien... Au Niger, le Haoussa, Tamacheck, Djerma, Beriberi. Au Sénégal, la télévision surtout intervient, dans les langues Wolof, Poular, Sérère, Mankagne, etc.

Il faut noter, cependant, que si la radio est pratique et accessible à tous, la télévision elle, est réservée à une oligarchie financière. Par conséquent, les cours d'alphabétisation n'atteignent guère le public pour lequel ils sont destinés. Nous pouvons conclure en remarquant que si les efforts consentis par chacun des pays d'Afrique noire francophone donnent des résultats encourageants, la réticence des masses rurales

# afrique

2<sup>e</sup> semestre 1981

# et langage

NOTES DE RECHERCHE

## DIALECTOLOGIE MANDING : UNE CORRESPONDANCE ENTRE CONSONNES ET TONS

par Maurice HOULIS

Si l'on compare le bambara tel qu'il est parlé à Bamako et le malinké tel qu'il est parlé à Kankan (appelé spécifiquement *marinkamorkan*), on observe que :

1°) Les radicaux lexématiques à tons bas conservent dans les deux dialectes un phonème /n/ initial :

	Bamako	Kankan
entrer	dòn	dòn
plante genre Hibiscus	dà	dà
noue	dàbà	dàbà
danser	dòn	dòn
village	dùgù	dùù

2°) Les radicaux lexématiques à tons hauts attestent une relation telle qu'au /n/ initial du dialecte de Bamako correspond un /t/ initial dans le dialecte de Kankan :

	Bamako	Kankan
miel	dí	tí
connaître	dòn	tòn
jour	dòn	tòn
concession	dú	tú
bois mort	dògò	tògò

# LANGUE PLÉTHORE D'ALPHABETS



M. Kpl Paul, l'initiateur de l'autre alphabet. M. F. Bruy-Bouabré qui a écrit un livre dans l'alphabet qu'il a inventé.

En guise d'illustration à notre article intitulé : « Pléthore d'alphabets » (FM du mardi 14 juillet), nous avons publié la photo d'une tierce personne à la place de celle de M. F. Bruy-Bouabré, l'auteur d'un livre écrit dans une écriture de son invention et dont nous rendions compte...

Tout en demandant sincèrement aux uns et aux autres de nous excuser de cette erreur, nous publions aujourd'hui la véritable photo de M. F. Bruy-Bouabré, auteur du livre encore inédit intitulé : « Afrique et son destin ».

Par la même occasion, nous publions également la photo de M. Kpl Paul, l'inventeur d'un autre alphabet (voir notre article du 14 juillet).

En : *Fraternité* - *Travail* - *Justice* - *Paix* - *Liberté* - *Progrès* - *21 juillet 1981*

A collage of linguistic and cultural elements. At the top, it says 'afrique et langage' and '2<sup>e</sup> semestre 1981'. Below this, there are various words and phrases in different languages, including 'swahili', 'sango, sh', 'sonjay', 'WOLOF', 'Arabe', 'yoruba', 'moore', 'fon', and 'fang'. There are also some small illustrations, including a map of Africa and a drawing of a person. The text is arranged in a somewhat chaotic, overlapping manner, suggesting a rich and diverse linguistic landscape.

vis à vis de cette alphabétisation en langues nationales. Pour elles, l'alphabétisation devrait aboutir à une promotion sociale. Elles préféreraient une alphabétisation en langue française, langue de l'administration locale, donc du pouvoir politique, car elle seule permet la lecture des actes administratifs. Elles voudraient décoder les feuilles d'impôts, les papiers civils que les représentants locaux leur présentent. La politique d'alphabétisation en langues vernaculaires est perçue par bon nombre de ruraux comme une forme outrancière de volonté de domination du pouvoir local qui, lui-même, s'adresse très souvent à son peuple en français.

## 2 - LA NORMALISATION DE L'ORTHOGRAPHE :

La balkanisation généralisée des langues vernaculaires ainsi que les problèmes d'orthographe qui l'accompagnent présentent la barrière la plus difficile à franchir par l'édition locale. Le problème de la transcription ne serait jamais résolu si l'on doit s'en tenir au "génie" d'un quelconque intellectuel isolé (voir doc. ci-contre). Mais il faut aboutir à une normalisation dans une perspective globale. Par ailleurs, les langues dites nationales ne se limitent pas toujours aux frontières d'un pays. Elles sont souvent à cheval sur plusieurs pays à la fois : le Haoussa est parlé au Nigéria et au Niger, le Tamacheck au Niger et au Mali; le Bambara et le Malinké au Sénégal, Mali et Mauritanie, etc.

Nous avons souhaité plus haut la diffusion de la tradition culturelle sur un large éventail.

Mais, le problème réside dans la difficulté de créer une écriture, puis imprimer les langues vernaculaires car leur orthographe impose des symboles ou des signes diacritiques qui ne figurent pas dans l'alphabet latin. Cela conduira infailliblement à des problèmes mécaniques, c'est-à-dire de typographie. Pour les langues à alphabet courant, une adaptation aux machines d'impression modernes est impossible (matrices de linotypie et monotypie inexistantes). Par contre, pour les langues qui ont adopté une écriture à partir de lettres romanes, le problème ne se pose pas.

Beaucoup de langues africaines utilisent les tons différemment et à degré divers. Cette différence de tonalités pose le problème de la normalisation de l'orthographe à l'aide de symbole latin. Le Kswahili n'est pas une langue tonale, et c'est une des raisons pour laquelle il a été facile à développer sous sa forme écrite. Par contre, le Yoruba, langue parlée au Bénin et au Nigéria, comprend des centaines d'ensemble de mots difficiles à écrire sans indication préalable du ton.

Toutefois, le problème de transcription des langues africaines ne sera totalement résolu que lorsque les autorités officielles auraient consenti à leur donner une forme écrite. C'est le cas au Sénégal qui a créé en 1966, une commission présidée par le Ministre de l'Education Nationale, laquelle a établi le premier alphabet sénégalais fondé sur la transcription phonétique de six langues sénégalaises : Wolof, Poular, Serère, Mandingue, Diolo, etc. Puis, trois décrets

présidentiels concernant les langues sénégalaises ont été publiés. Les premiers sous le n° 75-1025 et 75-1026 (JO, n° 4454 et n° 4455 du 8-11-75) sont relatifs à l'orthographe des mots en Wolof et en Sérère, le dernier porte sur la création de la Commission de contrôle des publications en langues nationales (JO n° 4751, 16-2-80).

La transcription doit comporter une double traduction, si l'on veut apprécier la valeur de l'une ou l'autre langue. La traduction mot à mot fera ressortir la structure de la langue africaine, la traduction donnera une forme définitive du texte dans une langue de grande diffusion (français, anglais,...) Par exemple, ce proverbe sérère se traduit en graphie nationale sénégalaise de la façon suivante :

a	silk	als	mbin
(1)	(2)	(3)	(4)
un	coq	il est	quelque part

andeer	es	a	Kandum	als	mbin
(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
il ignore	que	un	autre coq	il est	quelque part

Cette phrase doit se lire : "Un coq (chante) quelque part, ignorant que quelque part, il en est (qui se tait)". Ce qui se traduit en forme française définitive par : "La Modestie".

Aussi, il serait d'une haute utilité, de lutter contre le fléau africain basé sur les "sentiments ethnocentriques, xenophobiques et nationalistes, pour parvenir à un accord au niveau régional, voire continental. On peut citer la transcription établie par l'International African Institute et l'alphabet normalisé Unesco.

### 3 - LE PROBLEME DU VOCABULAIRE :

Le rapide essor des sciences et des techniques a fait naître des problèmes de terminologies difficiles à résoudre même pour les pays les plus développés. Ce problème est plus délicat à résoudre par les langues africaines. Le concept culturel africain confère aux langues africaines des lacunes en vocabulaire scientifique et technique. Cela rend déjà impossible la traduction des messages scientifiques et techniques de civilisation occidentale, en langues vernaculaires du continent noir. Cette lacune constitue donc un objet dans les échanges d'informations par le livre. Par ailleurs, la tentative de certains états africains, pour des raisons idéologiques mal placées, d'essayer d'abandonner la langue de l'ancienne métropole (Guinée), ne contribuera qu'à élargir le fossé d'écart, et favoriser ainsi l'isolement. Cette attitude de répugnation devrait être abandonnée afin de chercher à intégrer et utiliser dans les langues nationales les termes acceptés sur le plan international. Le Swahili, langue bantoue enrichie d'emprunts faits à l'arabe et à l'anglais est un exemple à citer.

Nous pouvons conclure sur l'espoir de voir bientôt, le livre africain en langues autochtones sortir de son ghetto et occuper une place de choix sur l'échiquier de la production mondiale. En 1969, l'Afrique n'avait produit que 2% de livres sur l'ensemble des publications mondiales. La deuxième édition du "Répertoire des livres africains disponibles" a recensé 2500 titres répartis entre 80 langues. Le plus fort pourcentage revient au Swahili, Yorouba, Haoussa, Ibo; Zoulou, Twi, Louganda, Shona, puis au Ndebele. C'est une lueur d'espoir.

\*  
\* \*



## C O N C L U S I O N

Le monde africain francophone commence à prendre conscience du "blanc" géographique que représente l'Afrique pour le marché du livre. On ne peut pas tenir compte du développement sensible ressenti depuis l'aube des indépendances. A partir de cette époque, toutes les actions d'ordre culturel (colloques, expositions, foires, prix littéraires...) tendant à favoriser la lecture et les outils indispensables à son développement, c'est-à-dire l'édition et l'impression. Les Bibliothèques demeurent le parent pauvre de l'industrie du livre (cf. Tableau I). Jusqu'en 1970, il n'existait que 30 bibliothèques de centres culturels dans l'ensemble des pays d'Afrique noire francophone. Le nombre de bibliothèques universitaires, d'instituts de recherche, de Bibliothèques nationales (rares dans les pays) a très peu varié depuis l'accession des états à la souveraineté. Il faudrait donner beaucoup plus de chance au développement des bibliothèques, car elles peuvent représenter une clientèle potentielle pour tirer le commerce du livre en Afrique de son apathie.

Mais le développement culturel et intellectuel de l'Afrique "sans livre" peut-il se réaliser sans puiser dans l'héritage culturel logé dans les Sources Orales. L'éditeur et le bibliothécaire considérés comme des "Soldats de l'écrit" trouvent ici un terrain neuf. Il leur faut interroger et manipuler ces sources pour les amener à livrer leurs contenus insoupçonnés.

L'étudiant, le professeur, l'écrivain et le lecteur tout court, cherchent toujours d'emblée des

renseignements précis concernant les littératures, l'Histoire, la Sociologie africaine dans les Encyclopédies générales courantes : l'Encyclopaedia Universalis (E.U.), l'Encyclopaedia Britannica (E.B.), l'Encyclopédie Générale Larousse (E.G.L.), etc... Or, jusqu'à présent, ces instruments de travail considèrent la littérature africaine soit comme l'annexe de la littérature européenne, soit lui accordent une minuscule place. En effet, il est facile de constater que l'E.U. et l'E.B. soient muettes sur la littérature ivoirienne et que l'E.G.L. ne cite que Bernard DADIE. Pour le Sénégal, l'E.G.L. renvoie en note le lecteur à la littérature francophone et à Senghor (président), tandis que l'E.U. ne fait point allusion de la littérature au Sénégal ni de celle du Congo-Kinshasa (Zaire actuel). Quant à l'E.B., mieux que les autres, consacre un paragraphe à Birago DIOP, A. SADJI, D. DIOP, C. Hamidou KANE. Seul, le corpus de l'E.U. justifie d'une étude sur F. SISSOKO, A. CESAIRE, et SENGHOR. Nous pouvons multiplier les exemples de l'absence des littératures africaines dans la documentation encyclopédique internationale. Cette lacune s'explique naturellement par le retard de l'Afrique à participer au jeu de l'écriture. Comblé ce creux suppose "faire le plein" pour stimuler la création littéraire, pour accélérer l'industrie locale du livre. Le poids et l'importance de la documentation générale exige de l'édition africaine, non pas seulement de produire des petits ouvrages tels que les livres de poche, les plaquettes de poèmes, etc..., mais arriver aussi à publier des Encyclopédies Internationales secrétées par des Africains, des Encyclopédies Générales faites pour les Africains, produites en collaboration avec les Européens. Mais, de telles opérations nécessitent de gros moyens financiers. C'est pourquoi, le soutien financier des états africains dans tous les cas est indispensable à la promotion de l'industrie du livre local. Cette aide peut consister à donner des prix aux jeunes écrivains, à accorder des crédits aux éditeurs et imprimeries.

B I B L I O G R A P H I E P A R C H A P I T R E

I - PROFIL DE L'EDITION AFRICAINE :

- 1 - ARNHOLD (Barbara).- Le long chemin de l'émancipation, in : Afrika, 12, 1980, p.23-24.
- 2 - CHEVRIER (Jacques).- A la recherche du livre africain, in : Jeune Afrique, 1095, 1981, p.177-180.
- 3 - DIOP (Mme Alioune).- "Présence africaine" s'efforcera d'être plus présente en Afrique... in : Le Soleil, 24 mars, 1981.
- 4 - ELOGE (Jacob).- Témoignages, instituteur de brousse, in : Vie enseignante, 131, 1959, p.10-11.
- 5 - ESTIVALS (Robert).- Le livre en Afrique noire francophone, in : Communication et Langage, 46, 2ème trim., 1980, p.60-82.
- 6 - EBAD. Dakar.- Le livre et la presse en Afrique au sud du Sahara, in : EBADOC, vol.2, 1, 1980, 155p.
- 7 - GRASSIN (Jean-Marie).- Les littératures africaines modernes devant la documentation encyclopédique internationale, in : l'Afrique littérature et artistique, 50, 1978, p.53-61.
- 8 - KADIM-NZUJI (Mukala).- Le livre africain et sa diffusion, in : Présence africaine, 115, 1980, p.97-107.
- 9 - MERAND (P.) et DABLA (S.).- Guide de littérature africaine, Paris : L'Harmattan; ACCT, 1979, 219p.

- 10 - Publishers' international directory.- München : K.G. SAUR, 1980.
- 11 - Répertoire international des librairies de langue française.- Paris : Cercle de la Librairie, 1980.
- 12 - RICARD (Alain).- Livre et communication au Nigéria.- Paris : Présence africaine, 1975, 134p.
- 13 - SECK (Mamadou).- Inciter les sénégalais à la lecture... in : Le Soleil, 20 juillet, 1979, p.5.
- 14 - UNESCO. Paris.- Les problèmes économiques de l'édition dans les pays en voie de développement, in : Etudes et documents d'information, 79, 1977.
- 15 - UNESCO. Paris.- Problèmes de politiques culturelles... in : Courrier de l'Unesco, janv. 1971, p.13-14.
- 16 - World guide to libraries.- München : K.G. Saur, 1980.
- 17 - ZELL (Hans).- Les progrès de l'édition en Afrique noire 1973-1977.- Paris : France-Expansion, 1978, p.XI-XXXVIII.
- 18 - ZOUE ELA ELIE.- Le rôle de la mission dans la pénétration du livre en Afrique : mémoire de D.S.B.- Villeurbanne : E.N.S.B., 1975.

## II - COMMERCIALISATION DU LIVRE :

- 1 - AUPELF. Montréal. Séminaire. Abidjan. 1972.- Problèmes de l'édition scientifique et technique de langue française. in : la revue de l'Aupelf, vol. X, 2, hiver 1972, p.7-62.

- 2 - CHEVRIER (Jacques).- A la recherche du livre africain, in : Jeune Afrique, 1095, 1981, p.177-180.
- 3 - DIOP (Mme Alioune).- "Présence africaine" s'efforcera d'être plus présente en Afrique, in : Le Soleil, 24 mars, 1981.
- 4 - EBAD. Dakar.- Le livre et la presse en Afrique au sud du Sahara, in : EBADOC, vol. 2, 1, 1980, 155p.
- 5 - L'Édition en Afrique, in : Supplément Jeune Afrique, 933, 1978, p.4-66.
- 6 - ESTIVALS (Robert).- Le livre en Afrique noire francophone... in : Communication et langage, 46, 2ème trim., 1980, p.60-82.
- 7 - KADIMA - NZUJI (Mukala).- Le livre africain et sa diffusion, in : Présence africaine, 115, 1980, p.97-107.
- 8 - Le livre en Afrique noire, in : Livres hebdo, vol. II, 33, 1980, p.112-131.
- 9 - UNESCO. Paris.- Les problèmes économiques de l'édition dans les pays en voie de développement, in : Etudes et documents d'information, 79, 1977.

### III - LES SOURCES ORALES :

- 1 - BA (Amadou Hampaté).- La parole, mémoire vivante de l'Afrique... in : Le courrier de l'Unesco, août-sept. 1979, p.17-23.
- 2 - MALI (République).- Projet audiothèques rurales, doc. n°MLI/80/010, janv. 1982

- 3 - MALYA (Simoni).- De l'oral à l'écrit... in : Le courrier de l'Unesco, fév. 1977,p.23-27.
- 4 - NASHABI (Hisham).- Apprendre et enseigner un devoir religieux... in : Courrier de l'Unesco,déc. 1977,p.33-35.
- 5 - Traditions orales et langues africaines... in : Le mois à l'Unesco,94,juill.-sept. 1979,p.61.

#### IV - LA PROMOTION DU LIVRE :

- 1 - ARNHOLD (Barbara).- Le long chemin de l'émancipation... in : Afrika,12,1980,p.23-24.
- 2 - Foires et expositions littéraires... in : Promotion du livre, 25/26,1981,p.7.
- 3 - FONTVIEILLE (Jean).- Manuel de bibliographie africaine et malgache (manuscrit).
- 4 - FOUTCHANTSE (Vincent).- Promouvoir une littérature... in : Présence africaine,67,3ème trim.,1968.
- 5 - KINNANE (Derk).- Le prix du livre africain est décerné à une romancière sénégalaise... in : Information - Unesco, 756,1980,p.15-19.
- 6 - MERAND (P.) et DABLA (S.).- Le guide de la littérature africaine. Paris : L'Harmattan; ACCT,219p.
- 7 - VIGNES (Jacques).- Francfort : la foire aux livres... in : Jeune Afrique,1035,1980,p.66-68.
- 8 - ZELL (Hans).- Un nouveau prix pour les ouvrages publiés en Afrique... in : Afrika,vol.20,8,1979,p.22-23.

V - LA MULTIPLICITE DES LANGUES :

- 1 - Le grand Atlas du continent africain. Paris : éd. Jeune Afrique, 1973.
- 2 - HASAN (Abril).- Le livre dans les pays multilingues... in : Etudes et documents d'information de l'Unesco, 82, 1978.
- 3 - HOUIS (Maurise).- Dialectologie manding : une correspondance entre consonnes et tons... in : Afrique et Langage, 6, 2ème semestre, 1976, p.45.
- 4 - Législation sur l'usage des langues nationales au Sénégal... in : Journal Officiel de la Rép. du Sénégal, 4454 et 4455, 8 nov. 1975, p.1521. et in : Journal Officiel de la Rép. du Sénégal, 4751, 16 fév. 1981, p.171.

\*  
\* \* \*

A N N E X E

Afriscope Prize. Ltd Dr. Kole OMOTOSO Literary editor  
Afriscope PMB 1119 Yaba Lagos, Lagos State, Rép. F.  
Nigéria.

Archives culturelles du Sénégal. Avenue A. Peytavin,  
Rép. Sénégal.

Association nationale des écrivains sénégalais. rue  
Victor Hugo, DAKAR, Rép. du Sénégal.

Association nationale des Poètes et Ecrivains Camerou-  
nais (APEC). BP8285 YAOUDE VIII Rép. du Cameroun.

Centre de Linguistique Théorique et Appliqué (CELTA)  
de Lovanium BP243 KINSHASA, rép. populaire du Zaïre.

Centre Régional de Promotion du Livre en Afrique. BP  
1646 YAOUNDE, Rép. du Cameroun.

Grand Prix ICA. Institut Culturel Africain, 14 av.  
Lamine Guèye, DAKAR, Rép. du Sénégal.

Grand Prix de Littérature Africaine d'Expression Fran-  
çaise. "Présence Africaine", 25, rue des Ecoles, 75005  
PARIS.

Livres d'Afrique, BP260 Dakar, Rép. du Sénégal.

Prix littéraire MOBIL. 13, Impasse Paris-Village 01 BP  
1777 Abidjan 01.

Prix Noma.

"Noma Award, c/o The African Book Publishing Record",  
Hans Zell, Publishers limited, 14 A. St. Charles,  
PO 506 Oxford, OXI, ENGLAND.



Comité du prix : Pr. Eldred JONES, Université de Sierra Leone; Wunmi ADEGNMIRE, directeur Foire du livre d'Ifé; Julien BEHRSTOCK, comité international du livre; Dr. Amadou BOUSSO, expert Unesco; William MOUTCHIA, directeur du centre régional de la promotion du livre en Afrique.

Union des écrivains négro-africains = Union of Writers of the african peoples. P.O. Bosc 2838 Accra, Rép. du Ghana.

URTNA (Union des Radio et Télévisions nationales d'Afrique). 101, rue Carnot BP 3237 Dakar, Rép. Sénégal.

---

Jean F. BRIERRE, poète  
Conseiller ministère culture du Sénégal  
auteur de : Découvertes. Paris, PA.  
Images d'Argiles et d'or. Dakar, NEA.  
etc...

Jacques CHEVRIER  
auteur de : Littérature nègre. Dakar. A. Colin.  
etc...

Maryse CONDE, journaliste  
auteur de : La Civilisation des Bossales. Paris,  
l'Harmattan  
La parole des femmes... Paris. L'Harmattan  
etc...

Roger DORSINVILLE, romancier, NEA  
auteur de : Gens de Dakar. Dakar, NEA  
Renaître à Dendé. Paris, l'Harmattan  
Mourir pour Haïti. Paris, l'Harmattan

Jean FONTVIEILLE

Conservateur des Bibliothèques

Trao Soa

122, rue de la Combe de Bonesta

34100 MONTPELLIER Tél. (4) 63 49 58

Makhily GASSAMA, professeur de lettres

Conseiller à la Présidence de la République du Sénégal

auteur de : Kuma. Dakar, NEA

Joseph KI-ZERBO, professeur d'histoire

auteur de : Histoire de l'Afrique noire. Paris, Hatier.

etc.

Lucien LEMOINE, poète

Radio - Télévision (Section Culturelle du Sénégal)

auteur de : Onze et un poèmes d'amour, Paris, Seghers

Le Veilleur de jour. Dakar, NEA.

Edouard MAUNICK, poète

ORTF, quai Kennedy, Paris

auteur de : Ensoleillé vif. Dakar, NEA

En mémoire du mémorable, Paris, l'Harmattan

etc.

A. Moctar MBOW, directeur général Unesco

auteur de : Le temps des peuples. Paris, R. Laffont, 1982

etc.

Valentin-Yves MUDIMBE, romancier-poète

auteur de : Déchirures. Kinshasa, Ed. du Mont-noir.

Entre les eaux. Paris, PA.

Le bel immonde. Paris, PA.

etc.

---

CAMEROUN-TRIBUNE (quotidien) BP 1218, Tél. 22-27-00

YAOUDE

Fraternité - Matin (quotidien) BP 1807, tél 3  
ABIDJAN Côte-d'Ivoire

Lumière (hebdo) BP 1169 tél. 514-41 FIANARANTSOA  
Madagascar

La Semaine Africaine (hebdo) BP 2080 Tél. 81-03-28  
BRAZZAVILLE Congo

Le Soleil (quotidien) BP 92 Dakar - Sénégal

Tchad et culture (Mensuel) BP456 N'DJAMENA. Tchad.

Téléma (Trimestriel). BP3277 KINSHASA-GOMBE; Zaïre

Zaïre-Afrique (mensuel) BP 3375 KINSHASA - GOMBE, Zaïre

Zone Deux (Hebdo) BP 92 DAKAR Sénégal.

S O M M A I R E

INTRODUCTION	p. 1
I - PROFIL DE L'EDITION AFRICAINE	p. 2
A - Les maisons d'édition africaine	p. 6
B - Les éditeurs de livres africains en France	p. 13
II - COMMERCIALISATION DU LIVRE : LES LIBRAIRIES	p. 18
A - Le réseau de distribution	p. 19
B - La lenteur de l'approvisionnement	p. 23
III - LES SOURCES ORALES	p. 26
A - L'Afrique orale : caractéristiques	p. 27
B - La typologie des sources orales	p. 30
C - Les agents de communications	p. 38
D - La transmission et la collecte	p. 45
IV - LA PROMOTION DU LIVRE	p. 49
A - Par de grandes manifestations culturelles	p. 50
B - Par les médias : Radio, Télévision, journaux	p. 59
V - LA MULTIPLICITE DES LANGUES, OBSTACLE AU DEVELOPPEMENT DU LIVRE AFRICAIN	p. 67
A - L'alphabétisation des masses	p. 69
B - La normalisation de l'orthographe	p. 72
C - Le problème du vocabulaire	p. 75
CONCLUSION	p. 77
BIBLIOGRAPHIE	p. 79
ANNEXE	p. 84

